



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 16 MAI 2024 // N°816 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

BENOIT PAYAN, MAIRE DE MARSEILLE :

« **TEBBOUNE** PORTE UNE VISION FORMIDABLE POUR L'AVENIR DE L'ALGÉRIE »

Lire en page 4



RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE NADIR LARBAOUI

**LE GOUVERNEMENT A PASSÉ EN REVUE PLUSIEURS DOSSIERS**

Lire en page 4



ELLE MONTE DANS LE CLASSEMENT MONDIAL « TIMES HIGHER EDUCATION (THE) »

**L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE GAGNE SES LETTRES DE NOBLESSE !**

Lire en page 16



IL SE TIENDRA AUJOURD'HUI À BAHREÏN

## LE 33<sup>e</sup> SOMMET DE LA LIGUE ARABE IRA-T-IL DANS LE SENS DE L'HISTOIRE ?



AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

**L'ALGÉRIE APPELLE À TRAITER LES PROCÉDURES PÉNALES « LOIN DE TOUTE INSTRUMENTALISATION POLITIQUE »**

Lire en page 16



## MAGRAMANE REÇOIT LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'UNICEF POUR LA RÉGION MENA



Le Secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'étranger, Lounes Magramane, a reçu, mardi, Adele El Khodr, Directrice régionale du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour la région Moyen Orient et l'Afrique du Nord (MENA), a indiqué un communiqué du ministère. Magramane a reçu El Khodr, en marge de sa participation à la réunion de l'équipe de gestion interne de l'Organisation, qui se réunit pour la première fois en Algérie, du 12 au 17 mai 2024, précise la même source. Lors de cet entretien, les deux responsables ont mis en exergue "l'excellence des relations de coopération qui lient l'Algérie et l'UNICEF, et se sont félicités de l'état d'avancement dans la

mise en œuvre du Programme - pays couvrant la période 2024-2027", souligne le communiqué. Dans ce cadre, Magramane a souligné "l'importance" des programmes de coopération sectoriels signés entre l'UNICEF et les différents départements ministériels et organismes nationaux dans les domaines de l'éducation, de la protection de l'enfant, de la communication, de la santé, de la nutrition et de la jeunesse, ajoute le ministère dans son document. Il a également saisi cette occasion pour exprimer les remerciements de l'Algérie à l'UNICEF pour la qualité de l'assistance que l'Organisation continue de fournir aux réfugiés sahraouis notamment dans les domaines de l'éducation et de la vaccination.

## SONELGAZ EXPORTATRICE D'ÉLECTRICITÉ

L'année 2023 aura été bénéfique sur le plan du rendement et surtout sur le plan marketing pour la société étatique Sonelgaz.

Alors que plusieurs pays européens, tels que la France, qui a dû recourir à l'aide de la Belgique, se sont cassés les dents pour avoir la quantité nécessaire à distribuer, Sonelgaz a exporté l'excédent électrique. Pour 2024, les données ont suivi une courbe encore plus efficace. En effet, le groupe Sonelgaz a réalisé durant l'année en cours des exportations records, notamment de l'électricité

et du matériel de pointe fabriqué en Algérie, dépassant 190 millions d'euros, conformément aux directives des hautes autorités du pays visant la diversification de l'économie nationale ; ces exportations concernent l'électricité, le matériel de pointe fabriqué en Algérie et les services de formation professionnelle.

Selon son cahier des charges, Sonelgaz aspire à promouvoir la production pour contribuer à l'augmentation du taux d'intégration nationale et la réduction de la facture d'importation.

## PRODUCTION DE DATTES: L'ALGÉRIE CLASSÉE 3E



L'Algérie est le 3ème meilleur producteur de dattes à l'échelle arabe et 4ème à l'échelle mondiale avec une production avoisinant les 1.2 million de tonnes en 2021, selon le dernier classement établi par des organismes onusiens. Dans le dernier classe-

ment des meilleurs producteurs de dattes au monde des comptes-rendus, l'Égypte est arrivée en première position des pays arabes avec 1.7 million de tonnes produites en 2021, suivie de l'Arabie saoudite (1.5 million de tonnes), l'Algérie (1.18 million de tonnes) et

l'Irak avec 750 mille tonnes. Au classement mondial, l'Algérie occupe le 4ème rang derrière l'Égypte, l'Arabie saoudite et l'Iran. L'Algérie exporte ses dattes vers 75 pays et vise de conquérir 150 marchés à fin 2024 pour une recette de 250 millions de dollars.

## ARMEMENT/FRANCE-CHINE

### POUR RIVALISER AVEC LA CHINE, LE RAFALE F5 DEVRA VOLER AVEC UNE GAMME VARIÉE DE DRONES DE COMBAT

Suite au dévoilement d'un drone de guerre par Sébastien Lecornu pour accompagner le Rafale F5, un groupe de réflexion américain estime essentiel que le programme soit enrichi par une variété de drones de combat aux capacités complémentaires. C'est une information à côté de laquelle n'étaient pas passés les passionnés d'aviation. En août 2023, le site spécialisé Avions légendaires nous apprenait que le Rafale F5 était en cours de développement chez Dassault Aviation. Bien que sa livraison à la direction générale de l'Armement (DGA) ne soit pas prévue avant 2025, cet engin doté d'une

optronique améliorée, d'un radar à la pointe de la technologie et d'une capacité à voler avec des drones cristallins déjà toutes les attentions. Entre les mains de Thales, Safran et Dassault Aviation, celui-ci a, en effet, vocation à devenir le bijou technologique dernier cri des années 2030-2040.

Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, annonçait ensuite le développement d'un drone de combat dérivé du Neuron dans le but d'accompagner le F5. Une décision qui constitue l'un des temps forts de la loi de programmation militaire 2024-2030

### YOUCEF SAAD, LE CRACK EN MATHÉMATIQUES QUI FAIT FLORÈS AUX USA

Youcef Saad, est professeur chercheur et mathématicien algérien à l'Université du Minnesota, il est né en 1950. Il est constamment évoqué comme étant un des poids lourds des mathématiques modernes.

Il est connu pour ses contributions aux calculs

matriciels, notamment les méthodes itératives pour résoudre les grands systèmes linéaires creux, les problèmes de valeurs propres et le calcul parallèle. En 2023, il remporte le prix John Von Neumann.

On s'en souvient, le président de la République,

l'avait félicité après avoir remporté le Prix John von-Neumann des mathématiques de l'année 2023. Aujourd'hui, on parle en Algérie de l'intégrer dans des plans de développements étatiques, en collaboration avec d'autres compétences algériennes à l'étranger.

## SUR LES CAMPUS EUROPÉENS, LA MOBILISATION CONTRE LA GUERRE À GAZA S'INSTALLE

Après les Etats-Unis, en pointe dans le mouvement, des étudiants occupent des établissements dans plusieurs pays européens, demandant l'arrêt des bombardements israéliens à Gaza et un désinvestissement de leur université dans des institutions d'enseignement supérieur en Israël.

La période d'examens, la fin de l'année universitaire, des évacuations policières musclées ou des fermetures décidées par les administrations des campus ont, par endroits, affaibli la mobilisation des étudiants contre la

guerre à Gaza, notamment aux Etats-Unis et en France. En revanche, à travers l'Europe, des foyers de protestations ouvrent ou s'installent, demandant l'arrêt des bombardements israéliens à Gaza et un désinvestissement de leur université dans des institutions d'enseignement supérieur en Israël. Le mouvement parti le 6 mai de l'Université libre d'Amsterdam a gagné d'autres établissements, à Maastricht, Nimègue, Eindhoven, Utrecht et Groningue. Des actions ont débuté aussi, lundi 13 mai, à Leiden.

La protestation prend différentes formes : marches, installations de tentes ou occupations de locaux. Des manifestations ont aussi eu lieu à Amsterdam, où la police a procédé à quelques dizaines d'arrestations. Un défilé pacifique rassemblant plusieurs milliers de personnes, dimanche, s'est terminé de manière chaotique après qu'un groupe d'une dizaine d'hommes masqués et vêtus de noir ont lancé des engins incendiaires sur les participants et tenté de les brutaliser. La police est aussi intervenue à l'appel

des autorités universitaires pour procéder à des évacuations, comme lundi, dans un bâtiment du centre d'Amsterdam, où l'atmosphère était très tendue. Un millier de personnes, des étudiants pro-palestiniens et des membres du personnel, avaient déployé des drapeaux aux fenêtres et aux balcons et s'en prenaient aux médias : « A chaque fois qu'ils mentent, un enfant meurt à Gaza », scandaient-ils, appelant par ailleurs à la rupture des liens avec les universités et les entreprises israéliennes.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IL SE TIENDRA AUJOURD'HUI À BAHREÏN

# Le 33<sup>e</sup> Sommet de la Ligue arabe ira-t-il dans le sens de l'histoire ?

**La Ligue arabe, qui tiendra son 33<sup>e</sup> Sommet, ce jeudi, à Manama (Bahreïn) ira-t-elle dans le sens de l'Histoire en adoptant des mesures courageuses comme celles formulées par l'Algérie dans le précédent sommet ou se suffira-t-elle encore d'une déclaration timorée, en tenant le bâton par le milieu ?**

Personne n'ignore la lourde influence américano-sioniste sur certains pays de cette organisation, aussi est-il difficile de prédire ce qui ressortirait exactement de ce sommet concernant le génocide actuel à Gaza, mais tout semble indiquer qu'aucune décision qui fâcherait les Américains et les sionistes ne serait prise. On peut être sûr, qu'à l'issue de ce sommet, aucun des pays normalisés ne rompra ses liens économiques et diplomatiques avec l'entité sioniste, et les pays non normalisés qui approvisionnent Israël en pétrole continueront à le faire ! Il y aura donc aucun changement de ligne ! L'Algérie, comme à son accoutumée essaiera de faire bouger les lignes, de secouer le cocotier, mais les alliés des sionistes veilleront à ce que rien de dangereux envers l'entité sioniste n'émanera de cette rencontre ! Évidemment, le sommet condamnera à tour de bras les autorités d'occupation israéliennes, remettra sur le tapis la solution à deux états, et appellera le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution contraignante pour faire cesser l'agression contre Gaza...mais sans pour autant aller plus loin. Ce sommet pourrait même adopter le terme de « génocide » pour qualifier l'agression sioniste contre Gaza, comme l'a annoncé, mardi, Muhannad Al-Aklouk, le représentant permanent de la Palestine auprès de la Ligue des États arabes, en marge de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères, mais sans plus ! Hormis des dénonciations, un changement éventuel de ton dans le vocabulaire, ou des propositions à tenir des conférences internationales pour résoudre le conflit palestinien, le sommet arabe ne prendra certainement aucune résolution concrète contre l'entité sioniste. Il se pourrait même qu'il aille dans le sens voulu par les États-Unis qui disent que la bande de Gaza ne doit jamais revenir sous l'administration du Hamas. Les propos de Muhannad Al-Aklouk tendent d'ailleurs à confirmer cela. Tout en déclarant que « le sommet rejettera catégoriquement les plans israéliens pour le jour d'après dans la bande de Gaza », il a laissé entendre que le sommet soutiendrait le gouverne-



ment de l'État de Palestine à assumer la gouvernance dans la bande de Gaza. Autrement dit, évacuer le Hamas et les autres factions de la résistance palestinienne de l'équation Gaza comme le veulent les sionistes et les Américains. Ce qui est inconcevable ! Comment peut-on accepter des injonctions étrangères dans les affaires de Gaza ! C'est aux Palestiniens, et seulement aux Palestiniens de décider du sort de Gaza, pas à la force d'occupation ou à leurs alliés. La ligue arabe doit éviter de prêter le flanc et de travailler aux objectifs de l'administration américaine. Elle doit, plutôt, renforcer la résistance, porter plainte pour génocide contre Israël comme l'a fait l'Afrique du Sud et user de mesures coercitives pour faire cesser l'agression contre Gaza. Les déclarations timides de dénonciations comme celles des précédents sommets n'aideront en rien dans le règlement du conflit et ne feront que ternir davantage l'image de cette ligue qui bat de l'aile depuis de longues années. Se contenter de condamnations et de propositions de conférence internationales, ne sera rien d'autre qu'un feu vert pour l'entité sioniste de se livrer à d'autres crimes de guerre. Depuis l'Initiative de paix émanant du Sommet de la Ligue arabe 2002 de Beyrouth, la question palestinienne n'a cessé de reculer parmi de nombreux pays de la ligue qui

commençaient depuis à se compromettre ouvertement avec l'entité sioniste. N'aurait été le déluge d'Al Aqsa qui a redéfini les cartes au Moyen Orient, l'entité sioniste aurait aujourd'hui normalisé ses relations avec au moins une dizaine de pays arabes dont l'Arabie-Saoudite. Et la question palestinienne aurait été mise en arrière-plan et ne plus continuer un des sujets majeur de la politique arabe. Il faut savoir gré à la résistance palestinienne qui a réussi à stopper le félon processus de normalisation et à brouiller les plans de l'administration américaine qui travaillaient d'arrache pied à un Moyen-Orient dominé par un État d'Israël puissamment armé, secondé par des valets arabes. Les Palestiniens, notamment les Ghazouis attendent un sursaut et une position historique de ce sommet en leur faveur. Que leur espoir ne soit pas frustré !

**Boualem B.**

RECEP TAYYIP ERDOGAN :

**«NOUS VEILLERONS À CE QUE LES AUTEURS DU GÉNOCIDE À GHAZA SOIENT TRADUITS EN JUSTICE»**

Dans un discours prononcé, lors de la réunion du bloc parlementaire de son parti, ce mercredi 15 mai, coïncidant avec le 76<sup>e</sup> anniversaire de la Nakba, le président turc Recep Tayyip Erdoğan a réitéré son soutien total à la cause palestinienne. « En ce jour de la Nakba, le jour de la Grande catastrophe, nous déclarons une fois de plus, de tout notre être et de toutes nos ressources, que nous sommes aux côtés de la Palestine et de la cause palestinienne. Nous veillerons à ce que les auteurs du génocide à Gaza soient traduits en justice » a-t-il déclaré. Au fait du projet expansionniste des sionistes et de leur volonté de rebâtir le temple de Salomon à l'emplacement de la Mosquée d'Al Aqsa qu'ils rêvent de détruire, le président prévient qu'Israël ne s'arrêtera pas à Gaza. « Aveuglé par son délire de terre promise, cet État terroriste, s'il n'est pas stoppé, convoitera d'autres terres, et tournera tôt ou tard son regard vers l'Anatolie », a-t-il averti. Concernant le Hamas qui mène actuellement une résistance admirable et fait subir chaque jour de lourdes pertes à l'occupant sioniste malgré ses moyens modestes, le président turc a déclaré qu'il continuera à le soutenir malgré les critiques qu'il reçoit pour ce soutien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. « Nous continuerons à soutenir le Hamas, qui lutte pour l'indépendance de ses terres et la défense de l'Anatolie », a-t-il affirmé. Le président turc qui a suspendu les relations commerciales de son pays avec Israël, est devenu, ces derniers temps, une sorte de père fouettard qui ne rate aucune occasion pour s'en prendre à l'entité sioniste et à son chef du gouvernement Benjamin Netanyahu qu'il qualifie tantôt de « boucher de Gaza », tantôt d'Hitler du siècle » !

**B.B.**

À L'OCCASION DE LA 76<sup>E</sup> COMMÉMORATION DE LA NAKBA

## La Ligue arabe interpelle le Conseil de sécurité de l'ONU

La Ligue arabe a appelé, hier, le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la guerre de l'occupation sioniste contre les Palestiniens. Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la 76<sup>e</sup> commémoration de la Nakba, la Ligue arabe a affirmé la nécessité pour le Conseil de sécurité d'intervenir légalement et éthiquement pour mettre fin à la crise palestinienne, en mettant en œuvre et en préservant la paix aux niveaux régional et mondial. « L'instauration de la paix nécessiterait que la communauté internationale prenne une décision impartiale et sans préjugés concernant la crise humanitaire que connaît l'occupation à Gaza », réitère le communiqué. Parallèlement, la commémoration de la Nakba de 1948 coïncide avec le génocide palestinien actuel à Gaza perpétré par l'occupation israélienne depuis octobre 2023, faisant plus de 120.000 Palestiniens tués, blessés ou portés disparus, ajoute le communiqué. La Ligue arabe a averti que la brutalité et l'agression de l'occupation sioniste ne se

concentrent pas seulement à Gaza, mais également en Cisjordanie occupée, où les Palestiniens ont été confrontés à des arrestations massives, à des déplacements forcés, à des meurtres et à la destruction de leurs maisons. « Tandis que les forces d'occupation israéliennes commettent des atrocités, les colons illégaux terrorisent et narguent les civils palestiniens, ajoutant ainsi aux crimes contre l'humanité dirigés contre les Palestiniens », a souligné l'organisation panarabe réaffirmant l'importance des organisations et institutions internationales responsables des droits de l'homme et de la justice dans leur rôle de protection et de soutien aux Palestiniens confrontés aux massacres de l'occupation sioniste. La Palestine, a déclaré la Ligue arabe, devrait devenir un État souverain avec El Qods-Est pour capitale. En outre, elle a condamné la guerre menée par l'occupation sioniste contre Gaza, appelant la communauté internationale à intercéder pour que l'aide humanitaire et médicale puisse entrer dans la bande.

**Y.B.**

### Sommet de Manama : Ahmed Attaf y représente le Président Tebboune

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, participera, aujourd'hui, à Manama, capitale du Bahreïn, à la 33<sup>e</sup> session du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet en tant que représentant personnel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique le ministère dans un communiqué.

Après avoir accompli sa mission au Sultanat d'Oman « en tant qu'envoyé spécial du président de la République Abdelmadjid Tebboune auprès

de Sa Majesté le Sultan Haitham ben Tarik, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est rentré ce soir à Manama, capitale du Royaume frère de Bahreïn, pour participer, en tant que représentant personnel du président de la République, à la 33<sup>e</sup> session du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet », précise le communiqué. À son arrivée à l'aéroport de Manama, le ministre a reçu un accueil spécial de la part du protocole royal bahreïni, selon le communiqué. Le sommet

arabe de Manama devrait se concentrer sur « les questions les plus importantes concernant la sécurité nationale arabe, en particulier la question palestinienne, ainsi que sur les efforts visant à renforcer et à développer l'action arabe commune dans ses diverses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles ».

A l'occasion, Ahmed Attaf prononcera le discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adressé au sommet, ajoute la même source.

**Y.B.**

RÉUNI HIER SOUS  
LA PRÉSIDENTE DE NADIR  
LARBAOUI  
LE GOUVERNEMENT A PASSÉ  
EN REVUE PLUSIEURS  
DOSSIERS

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier une réunion du gouvernement, consacrée à plusieurs dossiers, peut-on lire dans un communiqué publié par les services du Premier ministre. La réunion, y est-il souligné, a été consacrée, à l'étude d'un projet de décret exécutif fixant l'organisation et la coordination des travaux liés à la prévention et au contrôle des incendies de forêts en mise en œuvre des dispositions de la loi 23-21 relative aux forêts et aux ressources forestières promulguée en décembre 2023. Par ailleurs, et en application de l'engagement du Président de la République de préserver la mémoire nationale et de renforcer les liens entre les membres de la communauté nationale résidant à l'étranger et leur patrie, le gouvernement a entendu une présentation sur les différents acquis et projets réalisés dans le cadre des efforts visant à préserver et promouvoir la mémoire nationale, notamment auprès des membres de la communauté nationale à l'étranger. Une autre exposé a été également consacré au projet de liaison des réseaux électriques du nord et du sud du pays, qui comprend un certain nombre de projets structurants visant à renforcer l'accompagnement des investissements stratégiques approuvés par le Président de la République afin de soutenir développement des régions du sud, ainsi que la possibilité de leur intégration économique dans leur environnement régional. Selon le communiqué, la réunion s'est également penchée sur le dossier de la promouvoir l'industrie cinématographique. Le gouvernement a entendu, à ce titre, une présentation sur les progrès réalisés dans la création de l'Institut National Supérieur du Cinéma, qui a été approuvé par le Président de la République et qui vise à offrir une formation de qualité dans le domaine du cinéma, sciences et arts. Enfin, dans le cadre du suivi du dossier de la numérisation en cours, le Gouvernement a entendu un rapport d'étape sur la numérisation du secteur du commerce et la promotion des exportations, notamment dans ses aspects liés au renforcement des outils de contrôle et de régulation de l'économie nationale en favorisant la transparence dans le domaine du commerce extérieur, ainsi que l'accompagnement des concessionnaires actifs dans le domaine de l'exportation.

Y.B.

BENOIT PAYAN, MAIRE DE MARSEILLE :

## «Le président Tebboune porte une vision formidable pour l'avenir de l'Algérie»

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée par le président de la République au siège de la Présidence, Payan a indiqué que la rencontre était «conviviale», et qu'elle a permis d'aborder «les derniers développements en cours dans le monde».

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi le maire de Marseille, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, et le wali d'Alger, Abdennour Rabhi. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune est un homme qui «porte une vision formidable pour l'avenir de son pays», a déclaré le maire de Marseille, Benoit Payan, à l'issue de cette audience. En effet, et dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République au siège de la Présidence de la République, Payan a indiqué que la rencontre était «conviviale», qualifiant le président de la République d'«homme fier, fin connaisseur de l'histoire dans ses moindres détails et qui



porte une vision formidable pour l'avenir de son pays». La rencontre a permis d'aborder «les derniers développements en cours dans le monde», ainsi que sa visite en Algérie qui est «très importante», a-t-il souligné, affirmant avoir choisi

l'Algérie comme «première destination» de son mandat, où il a rencontré de jeunes Algériens qu'il a qualifiés de «jeunes talentueux et créatifs, capables de relever le défi» et des «personnes remarquables qui aiment leur pays et croient

au développement économique de l'Algérie». Il a expliqué, à cet égard, que sa visite en Algérie était «une occasion d'encourager les chefs d'entreprises des deux pays à se rapprocher davantage.

I.Med

### DÉFENSE DU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION Une délégation algérienne au Séminaire du Comité de décolonisation à Caracas

Une délégation algérienne conduite par l'ambassadeur, Amar Bendjama, a pris part aux travaux du Séminaire annuel du Comité spécial de décolonisation (C 24), qui se tient à Caracas (Venezuela), du 14 au 16 mai 2024. A l'instar des éditions précédentes, le Séminaire sur la décolonisation connaîtra la participation des représentants des dix-sept territoires inscrits sur l'agenda de décolonisation de l'ONU, y compris le Sahara occidental, des Etats membres de l'ONU et des experts dans le domaine de décolonisation. Outre la participation active de la délégation algérienne, de nombreuses autres délégations de pays d'Afrique, Amérique latine et Asie-Paci-

fique, y prennent part pour porter haut et fort la voix de tous les peuples sous domination coloniale, ainsi que leur droit à l'indépendance et le devoir de parachever le processus onusien de décolonisation. Il est à relever, à cette occasion, le discours prononcé lors de la séance inaugurale par la Vice-présidente vénézuélienne, Mme Delcy Rodriguez, qui a relevé que des générations de son pays étaient nées dans la lutte anti-colonialiste, tout en affirmant que cette lutte continuera jusqu'à l'éradication du colonialisme sous toutes ses formes. La Vice-présidente vénézuélienne a souligné dans ce même cadre que le soutien de son pays à la lutte du peuple sahraoui

demeure indéfectible. Le Comité des 24, dont la mission exclusive est de veiller à l'application de la résolution historique 1514 adoptée en 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples sous colonisation, constitue le bastion de la doctrine onusienne de décolonisation. La question du Sahara occidental sera examinée par le Comité à partir de la deuxième journée des travaux du Séminaire. Nombre de pays à l'avant-garde de la défense du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, se liguèrent durant ce séminaire pour que la voix de la justice et de la prééminence de la légalité internationale prévale.

Y. B.

RECOMMANDATIONS DU DIALOGUE INTER-MALIEN:

### Un Processus de paix « hybride »

Enfin, les recommandations du projet de dialogue inter-Maliens n'est pas si loin des Accords d'Alger, mais il a fait perdre beaucoup de temps aux Maliens. Le colonel Goïta a de nouveau accueilli favorablement ces « recommandations » lundi 13 mai 2024. «Nous allons prendre des dispositions pour concrétiser les quelque 300 recommandations des Maliens que vous venez de me remettre », dit-il en bambara sans entrer dans le détail dans une vidéo postée sur la page Facebook de la Présidence, après la remise des préconisations. Ces recommandations « feront l'objet d'un grand suivi », dit-il dans des propos en français diffusés par la télévision d'Etat. « Le dénouement heureux de ce processus nous donne de réels espoirs

pour la résolution durable du conflit que nous visons depuis plus d'une décennie », a-t-il dit.

Le Mali est plongé depuis 2012 dans une crise sécuritaire et politique profonde nourrie par le jihadisme, les violences des groupes armés et les revendications indépendantistes au nord. Le pays a connu un double coup d'Etat militaire en 2020 et 2021, et les colonels qui le dirigent ont manqué à l'engagement pris auprès de la Communauté des Etats ouest-africains d'organiser des élections et de céder la place aux civils élus d'ici au 29 mars 2024. Depuis 2020, ils ont multiplié les actes de rupture et se sont tournés militairement et politiquement vers la Russie. Ils ont dénoncé l'accord de paix d'Alger signé en 2015 avec les groupes

séparatistes du nord et considéré par les partenaires internationaux et l'ONU comme un facteur primordial de stabilisation. Ils ont initié à la place un « dialogue inter-Maliens pour la paix » qui s'est achevé vendredi 10 mai. Pourtant, une grande partie de ce qui reste de l'opposition a boycotté ce « dialogue ». Les autorités ont dissous depuis 2020 un certain nombre d'organisations critiques. Elles ont suspendu en avril 2024 les activités des partis. En effet, un collectif de partis et d'organisations de la Société civile malienne a rejeté la perspective de plusieurs années de régime militaire préconisées à l'issue de consultations organisées par la junte, et dénoncé une « mascarade ». Les parties prenantes à ce collectif « dénoncent vigou-

reusement la mascarade de dialogue inter-Maliens, initiée par les autorités en place, et rejettent ses recommandations », disent-elles dans un communiqué consulté lundi 13 mai 2024 sur les réseaux sociaux et authentifié. Les militaires « veulent s'éterniser au pouvoir en prenant en otage le Mali et les Maliens », dit le communiqué. Des concertations organisées par la junte et censées produire des solutions de sortie de crise ont « recommandé » vendredi 10 mai 2024 plusieurs années supplémentaires de régime militaire et une candidature du chef de cette junte, le colonel Assimi Goïta, à une future présidentielle. L'application de ces conclusions ne fait guère de doute.

I.Med Amine/ avec MaliInfo

À L'INSTAR DES AUTRES MALADIES

# Amélioration de la prise en charge de la santé mentale

Le ministère de la Santé a organisé, mardi, une journée d'étude sur "l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale", en vue d'assurer les moyens pour une assistance optimale aux personnes souffrant de maladies mentales, à l'instar des autres maladies.



**A**cette occasion, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a précisé que l'objectif de l'organisation de cette rencontre est d'"étudier la problématique de la prise en charge des maladies mentales au même titre que les autres maladies". Tout en soulignant l'importance de "promouvoir la santé mentale", Saihi a indiqué que les malades souffrant de troubles mentaux "doivent être traités au même titre que les autres patients, en leur garantissant les conditions de prise en charge optimale et en pre-

nant toutes les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de leur hospitalisation et traitement".

Le ministre a appelé, notamment, au "renforcement du système juridique" pour la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, ainsi qu'à "la coopération et la coordination" entre les secteurs concernés, notamment la santé, la justice, l'éducation et la jeunesse, faisant état de "l'ouverture de trois nouveaux centres intermédiaires de soins en addictologie" (CISA) à Blida, Constanti-

ne et au sud du pays. Saihi a mis en avant "l'importance de la valorisation des tâches du personnel paramédical dans la prise en charge des malades atteints de troubles mentaux", ainsi que "la relance de la formation dans ce domaine à partir du mois de septembre prochain". Le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère, Chekali Mohamed, a indiqué, quant à lui, que cette journée d'étude vient pour "mettre en exergue les difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients

atteints de troubles mentaux", appelant à "la coordination entre les centres publics et privés pour une meilleure prise en charge de cette catégorie". Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué, de son côté, l'expérience "riche et diversifiée" de l'Algérie dans le domaine de la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, exprimant la disposition de son organisation à l'accompagner dans ce domaine.

R.S.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT :

## VERS LA RELANCE DE 67 ACTIVITÉS ARTISANALES

Intervenant sur les ondes de la radio nationale, le Directeur central chargé de l'Artisanat au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Azzeddine Kali, a indiqué hier que la contribution du secteur au produit intérieur brut algérien a atteint 360 milliards de dinars, soit l'équivalent de 3,9% du PIB algérien. L'invité de la radio a mis en relief le recensement de 451.957 artisans exerçant plus de 300 activités artisanales en Algérie. Le secteur des industries traditionnelles contribue ainsi à l'augmentation de la capacité opérationnelle du marché du travail. Par la même occasion, Azzeddine Kali, a souligné qu'il y a des efforts persistants pour relancer 67 activités artisanales traditionnelles en voie de disparition, comme les industries du cuivre et la fabrication de paniers de doum, ainsi que la fabrication de tapis traditionnels et de filets artisanaux. Il a précisé que des efforts pour relancer ces métiers sont en cours, entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

R.N.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Signature d'un mémorandum d'entente algéro-italien

UN mémorandum d'entente algéro-italien dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique visant à renforcer la coopération bilatérale en prévision de l'établissement d'un partenariat dans la recherche scientifique, a été signé, avant-hier à Alger.

La cérémonie a été coprésidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et la ministre italienne des Universités et de la Recherche, Anna Maria Bernini, au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cuttillo. Kamel Baddari a souligné, à cette occasion, que ce mémorandum d'entente visait à "développer et renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, en prévision de l'établissement d'un partenariat, notamment dans le domaine pédagogique pour assurer un environnement d'enseignement unifié entre les universités algériennes et italiennes, et partant créer un réseau universitaire et de recherche commun entre les deux pays". Le mémorandum tend également "à conclure un accord de jumelage entre les différentes structures universitaires des deux pays, à

préparer la création d'une université de la quatrième génération dans les deux pays et à renforcer la démarche visant à opérer la transition d'une université conventionnelle à une université entre-

preneuriale, à même de contribuer à la création de richesses", a-t-il soutenu. Pour sa part, Mme Bernini a exprimé sa disponibilité à concourir à l'échange d'expertises académiques et de recherche

entre les deux pays pour relever le défi dans le domaine de la formation universitaire et de la recherche scientifique et préparer les étudiants aux métiers futurs dans divers domaines.

R.S.

DÉCÈS DE 5 ENFANTS AUX SABLETTES

## Une délégation du Conseil de la nation s'est dépalcée à Médéa

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation, chargée par le président du Conseil, Salah Goudjil, s'est rendue, mardi à la wilaya de Médéa, pour présenter ses condoléances aux familles des cinq enfants morts par noyade, samedi dernier, à la plage de la Promenade des Sablettes à Alger, indique un communiqué du Conseil. "Les membres de la délégation ont été accueillis au siège de la wilaya de Médéa par le wali, Djahid Mous, en compagnie du président de l'Assemblée populaire de wilaya, avant de se rendre à la ville d'Ain Boucif au domicile des victimes, pour présenter leurs sincères condoléances, au nom de M. Salah Goudjil et au nom de l'ensemble des membres du Conseil de la nation, à leurs familles endeuillées et leur prêter assistance en cette pénible épreuve". La délégation est composée de MM. le président de la Commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, Laid Madoui, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, Mohamed Amroune, le président de la Commission de la défense nationale, Aissa Naili, et des membres Kamel Khelifati, Souissi Hamza, Mohamed Rabah et Mohamed Kad-



dous. Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a adressé, dimanche, un message de condoléances aux familles du drame de la Promenade des Sablettes, dans lequel il leur a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion.

R.N.

## MARCHÉ PÉTROLIER

## L'OPEP MAINTIENT SES ATTENTES DE CROISSANCE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

L'OPEP a maintenu ses prévisions de croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025 inchangées, respectivement à 2,2 et 1,8 millions de barils par jour, selon son rapport de mai. Les données du rapport, publiées mardi, indiquent également que l'offre de pétrole en dehors de l'alliance OPEP+ devrait augmenter au cours de l'année en cours et des prochaines années d'environ 1,2 et 1,1 million de barils par jour, respectivement, ce qui est également similaire aux estimations du mois dernier. Quant à la production réelle des pays de l'OPEP+ en avril, d'autres sources ont montré une diminution de la production des pays de la coalition de 246 mille barils par jour, distribués par 48 mille barils en provenance des pays de l'OPEP, en tête du Nigeria, dont le pompage mensuel a diminué de 46 mille barils par jour, en plus de 198 mille barils en provenance de pays extérieurs à l'organisation, dont le rôle principal a été joué par la baisse de la production russe d'environ 154 mille barils par jour. Ces sources ont montré que la production saoudienne s'est stabilisée à 9 millions de barils par jour au cours du mois dernier. Dans son rapport, l'OPEP estime que la Chine et le Moyen-Orient seront en tête de la croissance de la demande de pétrole au cours de l'été 2024, parallèlement à ses attentes d'une forte croissance de la demande de carburant d'aviation dans toutes les régions du monde dans les mois à venir en raison de l'augmentation du transport de passagers et de fret aérien. Les traders attendent des signaux indiquant si les réductions volontaires de l'OPEP+ seront prolongées après environ deux semaines, lorsque les pays de la coalition se réuniront pour décider de la politique du marché pétrolier. Il y a quelques jours, Goldman Sachs s'attendait à ce que l'alliance OPEP+ prolonge la réduction de la production lors de sa prochaine réunion du 1er juin, abandonnant ainsi ses attentes selon lesquelles l'alliance annoncerait une réduction de la production volontaire de la production de brut. Ces attentes sont conformes aux estimations des agences de notation S&P et Fitch, ainsi qu'à un sondage réalisé par Bloomberg la semaine dernière. L'OPEP a indiqué dans son nouveau rapport que les dépenses en capital des producteurs non membres de l'OPEP dans l'exploration et la production pétrolières et gazières ont augmenté l'année dernière d'environ 51 milliards de dollars par rapport à 2022, pour atteindre 496 milliards de dollars. L'organisation s'attend à ce que ces dépenses augmentent de 2 % au cours de l'année en cours, sur une base annuelle, puis diminuent de 4 % en 2025 pour atteindre 487 milliards de dollars. **M.H.**

## PROGRAMME NATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

# Le coût de la première phase est de trois milliards de dollars

**Le coût du programme actuel des énergies renouvelables, dans sa première phase, portant sur la production de 3 GW d'énergie solaire, est estimé à plus de 400 milliards de DA (3 mds de dollars) et sera couvert par un prêt de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), a indiqué, avant-hier, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.**

«**P**our le programme actuel, le mécanisme de financement principal retenu consiste en un financement local sous forme de prêt assuré par la Banque Nationale d'Algérie. Le coût global de cette première phase de 3300 MW est estimé à 413 milliards DA, (3 milliards de dollars)», a avancé le ministre lors de sa participation à la première édition- Algérie de l'étude «Global CEO Survey» du cabinet de conseil PwC. Le reste du programme, portant sur la production de 15.000 MW à l'horizon 2035, le mode de financement devrait principalement reposer sur «le développement des projets en IPP (Independent Power Producer), avec des acteurs et opérateurs privés assurant le montage, le financement et l'exploitation des centrales», a encore avancé Arkab lors de sa participation à un panel dédié aux «opportunités des énergies renouvelables en Algérie», organisé à l'occasion. Des financements d'appoint auprès des établissements financiers algériens peuvent aussi être envisagés, dira le ministre. «Nous disposerons d'un cadre propice, combinant mécanismes de financement publics et privés. L'Algérie disposerait des moyens nécessaires pour concrétiser son ambitieux programme de développement des énergies durables», a assuré le ministre de l'Énergie. Arkab a, dans le même sens, évoqué le développement de l'hydrogène, «un objectif prioritaire» pour le gouvernement, soulignant que l'Algérie aspirait à devenir un «hub énergétique majeur», en s'impliquant dans des projets pilotes visant à maîtriser l'ensemble de la chaîne



de valeur de la production d'hydrogène. Dans sa stratégie, l'Algérie compte développer progressivement l'hydrogène pour son utilisation dans des secteurs à forte consommation d'énergie tels le ciment, les fertilisants, le verre et l'acier, en premier lieu, et développer des grandes capacités à long terme pour produire et exporter 40 TWh (environ 2 millions de tonnes) d'hydrogène et ses dérivés, selon l'exposé du ministre. Il a rappelé, dans ce contexte, la réalisation, en partenariat avec les sociétés allemandes, de deux (02) projets pilotes de production d'hydrogène vert sur les sites de Sonatrach à Arzew (50MW) et celui de Hassi Messaoud (4MW) pour tester la technique du transport de l'hydrogène. En outre, dira le ministre, l'Algérie parti-

cipe activement aux discussions avec ses partenaires européens pour la mise en place du South corridor H2, un projet ambitieux pour le transport de l'hydrogène renouvelable de l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, en utilisant les gazoducs existants et/ou de nouvelles interconnexions. A long terme, le secteur prévoit même l'introduction de l'électronucléaire civil pour la production de l'électricité, une fois les conditions techniques et technologiques réunies, selon le ministre. Par ailleurs, le pays entend poursuivre son rôle de fournisseur gazier majeur sur la scène internationale. «Le gaz restera une ressource clé accompagnant la transition énergétique», a souligné Arkab. **N.S.**

## 1RE ÉDITION DU «FORUM DES EXPERTS»

## POUR UNE COOPÉRATION ENTRE STARTS-UP ET SECTEUR DES TRANSPORTS

La 1re édition du «Forum des experts» consacrée à l'innovation, à la durabilité, à l'intelligence et au transport logistique (FEDIDIT), a été organisée, mardi dernier à Alger, constituant ainsi une nouvelle étape, en vue de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur des transports et les start-up.

Les activités du Forum se sont déroulées sous le patronage du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, qui a affirmé que cette rencontre est une opportunité pour mettre en exergue la relation entre l'évolution du secteur des transports, de l'innovation et de la technologie, à travers des solutions innovantes et créatives, visant à renforcer la sécurité et à

faciliter le déplacement des personnes, tout en mettant en relief le rôle important du secteur de la logistique, en tant que catalyseur principal pour l'investissement et la dynamique économique.

Relevant que la croissance effrénée que connaît le secteur des transports, dans le contexte des nombreux et multiples défis auxquels fait face le secteur, requièrent de revoir la réflexion, de manière principale, sur la manière d'élaborer et d'utiliser les modes de transports, Zahana a insisté sur la nécessité d'adopter des pratiques plus durables dans les déplacements quotidiens.

Le ministre a en outre appelé à trouver de nouvelles approches et à intégrer les technologies émergentes entre les différents acteurs dans la chaîne logistique, en vue de faire face à ces défis.

De son côté, El-Mahdi Oualid a indiqué

que ce forum constitue une opportunité pour les secteurs des transports et de l'économie de la connaissance et des start-up pour passer en revue tous leurs efforts déployés et impliquer les start-up dans la modernisation et la numérisation du secteur des transports.

Il dira qu'il existe aujourd'hui de nombreuses start-up qui proposent des solutions effectives au profit du citoyen et qui permettront de promouvoir la qualité des services en s'appuyant sur des modèles développés localement.

Il a ajouté que son secteur ministériel, en collaboration avec le secteur des transports, a lancé, il y a quelques mois, un projet très ambitieux visant à concrétiser un partenariat entre des start-up spécialisées dans la technologie et des entreprises sous tutelle du secteur des transports. **R.E.**

## INDUSTRIE

## L'Algérie se positionne comme fournisseur majeur en produits sidérurgiques

Le ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué, avant-hier, que «le secteur des mines et de la sidérurgie, a transformé l'Algérie de pays importateur à un pays exportateur», affirmant avoir «une totale confiance en les opérateurs qui activent dans ce secteur». Intervenant à la 27e édition du Glo-

bal CEO Survey de PwC, tenue pour la première fois en Algérie, ce mardi, à l'hôtel Sheraton d'Alger, Ali Aoun a rappelé que «les besoins de l'Algérie ont été majoritairement couverts par les importations jusqu'à l'arrivée de deux nouveaux complexes sidérurgiques et qui ont permis d'inverser la tendance». Selon Aoun, avec

une production annuelle de 4,3 millions de tonnes de produits sidérurgiques et l'exploitation future du minerai de fer de Gara Djebilat, l'Algérie est en phase de se positionner comme un acteur majeur, voir un fournisseur majeur pour l'ensemble de ses partenaires. De son côté, le premier responsable de Tosyali Algérie,

Alp Topcuoglu, a révélé que l'entreprise va lancer trois nouveaux projets en Algérie : Le premier projet vise à accompagner l'industrie automobile, le second s'articule autour d'une production au gisement de Gara Djebilat et le troisième consiste à lancer une unité de production de l'hydrogène Vert. **N.S.**

OUARGLA:

# Des portes ouvertes sur les écoles des douanes

Ces rencontres ont pour but de vulgariser les activités et missions de ces établissements ainsi que les conditions d'accès à ces écoles. Une exposition a été organisée affichant les résultats des activités des agents de douane en matière de lutte contre la fraude et la contrebande.

Des «Portes ouvertes» sur les écoles des douanes ont été organisées, mardi à l'Ecole de formation des officiers des Douanes algériennes de Mekhadma, à Ouargla. Dans son intervention d'ouverture de cette manifestation à laquelle ont assisté les autorités locales, des cadres des Douanes algériennes, des représentants d'institutions administratives de corps constitués, le directeur régional des Douanes d'Ouargla, Aïssa Neggara a souligné que «ces portes ouvertes sur les écoles des douanes interviennent en application des directives de la Direction générale des Douanes algériennes (DGDA) portant établissement de communication et contacts permanents



avec le public et la vulgarisation des différentes missions et activités de ce corps constitué». «La formation est la base de préparation des ressources humaines et permettra le perfectionnement de la mission douanière pour

l'amélioration de la qualité du service public», a soutenu M. Neggara, avant de souligner que cette manifestation permettra de vulgariser les établissements de formation douanière et les opportunités d'accès à ce corps consti-

tué. Devant s'étaler jusqu'au jeudi prochain, cette manifestation a donné lieu à la mise en place, à l'Ecole des douanes de Mekhadma, d'une exposition riche en affiches, dépliants et photographies faisant le point sur les activités pédagogiques, culturelles et sportives prônées par l'Ecole en direction des stagiaires, en sus des informations sur les activités opérationnelles des agents des douanes dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, la contrebande, autre autres. De même, un défilé sur les activités sportives et de maniement des armes ont été exécutés par les stagiaires de l'Ecole de formation des officiers des Douanes algériennes de Mekhadma. R.R

AUTOROUTE EST-OUEST :

## Réalisation d'une nouvelle pénétrante de à Sidi Salem

Les travaux de réalisation d'une nouvelle pénétrante de l'autoroute Est-ouest, à partir de Sidi Salem, sur les hauteurs de la commune de Bouârfa (wilaya de Blida), en passant par la cité Derioueche, de la même localité, ont démarré dernièrement, selon la direction locale des travaux publics. Cette nouvelle voie autoroutière facilitera le trafic sur l'axe Sidi Salem/Derioueche, sur lequel une intensification du trafic est attendue lorsque des milliers de citoyens rejoindront leurs nouveaux logements actuellement en réalisation

au niveau du site de Drioueche, a indiqué, le directeur du secteur, Abdelkrim Selaimia. Le projet de la pénétrante porte sur la réalisation d'un ouvrage d'art, dont les travaux ont été lancés récemment pour un délai de huit (8) mois pour une enveloppe de près de 80 millions de DA, a ajouté le même responsable. L'ouvrage, inscrit au titre du programme sectoriel décentralisé, est destiné à relier la commune de Chréa à la région de Sidi Salem (Bouârfa) en passant par la cité Derioueche et rejoindre l'autoroute Est-ouest, sur une distance

de 17 km, a-t-il précisé. A sa mise en exploitation, cette pénétrante permettra l'ouverture d'une nouvelle voie vers la région touristique de Chréa, à partir de Bouârfa, ce qui va atténuer la pression sur la RN 37 reliant Blida à Chréa, théâtre d'engorgements intenses, notamment en période de chutes de neige, a expliqué M. Selaimia. Ce nouvel axe permettra, aussi, aux visiteurs de la région de Chréa de rejoindre directement l'autoroute Est-ouest et d'éviter les bouchons de la ville de Blida, selon la même source. APS

TRAVAUX PUBLICS

## Rekhroukh inspecte des projets importants et stratégiques à Tindouf

Le projet de voie ferrée Tindouf-Bechar fait l'objet d'un suivi périodique par les pouvoirs publics en raison de son caractère stratégique. Plusieurs officiels inspectent périodiquement les projets de cette wilaya à cet effet. En particulier, Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a inspecté, lundi à Tindouf, plusieurs projets importants et stratégiques du secteur inscrits dans le cadre des investissements lancés par l'Etat en vue de développer les infrastructures du pays, indique un communiqué du ministère cité par l'APS. Lors de cette visite de travail, le ministre s'est enquis du projet de renforcement de la piste principale de l'aéroport du Commandant Ferradj (Tindouf) et de ses structures, soulignant «la nécessité de mobiliser les moyens matériels et humains nécessaires et d'opter pour le système de permanence 3x8 pour accélérer la cadence des travaux afin de le livrer dans les délais impartis», précise la même source. M. Rekhroukh a donné des instructions au PDG du groupe d'infrastructure de travaux publics maritimes (GITRAMA) à l'effet de doter la

Société nationale des grands travaux routiers (Sonatro) de tous les moyens nécessaires en vue de parachever le projet dans les délais fixés. Dans le même sillage, le ministre a donné des orientations au directeur des travaux publics de la wilaya de Tindouf pour la mise en place d'un programme spécial pour garantir les moyens nécessaires au projet, soulignant «son importance dans la dynamique que connaît la wilaya». M. Rekhroukh a également inspecté les chantiers du projet de réalisation de la nouvelle ligne minière reliant Bechar-Tindouf-Gara Djebilet sur une distance de 950 km. Cette ligne, dont la réalisation est confiée à l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), «revêt une grande importance car elle ouvrira des perspectives de développement prometteuses pour la valorisation des ressources minières», précise le communiqué. Le ministre a rappelé que la réalisation de ce mégaprojet stratégique comprend 3 tronçons, dont le premier relie la ville de Bechar au PK200 sur une distance de 200 km et dont la réalisation est confiée à un

groupe de sociétés nationales. Ce projet sera réceptionné dans 30 mois. A ce propos, le ministre a mis l'accent sur «la nécessité d'organiser et de renforcer les ateliers en moyens matériels et humains nécessaires, outre le respect des contrats conclus entre le groupe des entreprises chargées de la réalisation, de veiller à garantir la qualité des travaux et à renforcer les mécanismes de coordination entre les différents intervenants dans ce projet en vue de le livrer dans les délais fixés». Il a également donné des orientations à l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) à l'effet «de suivre le projet de près. Après avoir insisté sur l'importance du facteur de planification dans la concrétisation de ce projet stratégique, le ministre a appelé les entreprises réalisatrices à la nécessité «de maîtriser le rendement quotidien de la réalisation des travaux», tout en relevant «l'importance de la proactivité dans la résolution des problèmes inhérents à ce projet dans ses différents volets», a conclu le communiqué. S.D

AFLOU :

## 24 EXPLOITATIONS AGRICOLES RACCORDEES AU RESEAU D'ELECTRICITE

Vingt-quatre (24) exploitations agricoles, dans la commune d'Aflou (wilaya de Laghouat), ont été raccordées au réseau d'électricité, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Retenue dans le cadre du programme de développement des régions du Sud du pays pour un montant global estimé à 47,8 millions de DA, cette opération qui intervient en application d'un accord entre la direction de distribution et celle des services agricoles (DSA) de Laghouat, comprenait la réalisation d'un réseau de 9,6 km, l'installation de 7 transformateurs électriques et 24 branchements, a expliqué le chargé de la communication de la direction de Sonelgaz, Mourad Ghalem. Les opérations de raccordement des périmètres agricoles au réseau d'électricité ont notamment pour objectif d'augmenter les rendements agricoles et de fixer les agriculteurs dans leurs régions, a souligné la même source.

EL-MENIAË:

## UNE RÉCOLTE DE PLUS DE 850.000 QUINTAUX DE CÉRÉALES ATTENDUE CETTE SAISON

Une production de plus de 850.000 quintaux (qx) de céréales est attendue à la faveur de la campagne moisson-battage pour cette saison agricole 2023/2024 qui se poursuit dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris mardi de la direction des services agricoles (DSA). Cette campagne a été lancée par le wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, au niveau de l'exploitation agricole «Frères Tahiri» s'étendant sur une surface de 700 ha. APS

BNA:

## OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE BANCAIRE À SÉTIF

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, dimanche, dans un communiqué l'inauguration d'une nouvelle agence bancaire à Ain Oulmène, dans la wilaya de Sétif, dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau à travers le territoire national. Cette nouvelle agence, inaugurée jeudi dernier, est sise au département 63, Groupe 173, commune d'Ain Oulmène, dans la wilaya de Sétif, a indiqué la même source. Rattaché à la direction du réseau d'exploitation (DRE) Sétif «197», le siège de cette agence est «équipé de toutes les commodités, ainsi que de tous les moyens humains et matériels nécessaires à son fonctionnement», a précisé le communiqué. L'ouverture de cette nouvelle agence s'inscrit dans «le cadre de la stratégie et des efforts de la Banque visant le renforcement de son réseau, qui compte désormais 238 agences réparties sur l'ensemble du territoire national», a souligné également la banque. Elle a ajouté que l'inauguration de cette agence confirme «la volonté de la BNA d'être au plus près du citoyen, de couvrir l'ensemble des régions du pays et de fournir les meilleures prestations à ses clients parmi les opérateurs économiques». Cette action revêt aussi «une importance stratégique, car elle contribue avant tout à promouvoir la bancarisation et l'inclusion financière et ce, conformément aux orientations des plus hautes autorités du pays», a-t-on encore mentionné dans le communiqué.

PENDANT PLUS DE TRENTE ANS, IL A ENRE

# Commerce mondial : démondialisation ! Quel sera l'avenir ?

**Fragmentation, démondialisation ou passage à une nouvelle mondialisation ? Le commerce mondial n'est plus aussi dynamique qu'il ne l'a été pendant longtemps. Une rupture semble s'être produite depuis 2008. En 2023, la croissance du commerce ralentira fortement, mais restera positive..**

**Q**uel sera l'avenir du commerce mondial ? Pendant plus de trente ans, il a enregistré une croissance exponentielle, selon Vie publique. Depuis la succession de crises à partir de 2008 une rupture s'est produite. Quinze ans de chocs exogènes ont en effet laissé des traces sur les échanges mondiaux : d'abord, la crise financière, puis la pandémie du Covid-19. Plus récemment, l'invasion de l'Ukraine a fait augmenter les prix de nombreuses matières premières, dont notamment ceux de l'énergie, et a pesé sur les chaînes d'approvisionnement, nécessitant d'importantes réorganisations. La crise sanitaire mais aussi la guerre en Ukraine ont mis en évidence la question de la dépendance aux importations de certains pays, de la Russie pour les hydrocarbures, de la Chine ou de l'Inde pour les produits industriels ou les principes actifs de certains médicaments. Face à la perte partielle, voire entière de certaines capacités de production et les risques encourus pour la souveraineté nationale, la relocalisation de certaines activités est envisagée. Par ailleurs, la publication estime que les conséquences de l'inflation et du resserrement monétaire à l'œuvre dans les principaux pays industrialisés complètent un tableau globalement assez sombre pour les perspectives immédiates du commerce mondial. Pour 2023, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) estime que le taux de croissance du commerce mondial tombera à un maigre 1%, après 3,5% en 2022. La mondialisation subit-elle un coup d'arrêt ?

## DIX ANS APRÈS LA CRISE, OÙ EN EST LE COMMERCE MONDIAL ?

Comment le commerce mondial a-t-il évolué sur le long terme ? Son volume est aujourd'hui environ 43 fois supérieur à celui enregistré aux premiers jours de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), conclu en 1947 et en vigueur jusqu'à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995. L'augmentation entre 1950 et 2021 est donc de 4 300%. En valeur, la croissance est encore plus impressionnante : la valeur du commerce mondial est aujourd'hui de près de 350 fois plus élevée qu'à l'après-guerre. L'essor du commerce mondial traduit parfaitement le phénomène de mondialisation (globalization en anglais), c'est-à-dire une interconnexion croissante à l'échelle du globe du fait de l'accroissement des échanges de biens, de services, de capitaux, mais aussi des flux de personnes et des savoirs. La création

de l'OMC en 1995 a donné un coup d'accélérateur supplémentaire : depuis 1995, le volume et la valeur des échanges mondiaux ont augmenté respectivement de 4% et de 6% en moyenne. Pendant de nombreuses années, le taux de croissance du volume du commerce mondial a été supérieur à celui du PIB mondial. Ceci a surtout été le cas depuis 1985 jusqu'à la crise financière de 2008. Depuis, les deux taux de croissance sont redevenus très proches. La crise de 2008, comme celle causée par la pandémie en 2020, montrent également qu'en cas de crise, la chute des échanges est plus rapide que celle du PIB, tout comme le redressement après crise. Mais force est de constater qu'une forme de rupture s'est installée depuis la crise de 2008, la mondialisation semble avoir atteint un palier. Est-ce que la hausse du commerce mondial traduit une réelle mondialisation ? Pas véritablement, car malgré leur essor extraordinaire, les échanges se font surtout entre trois pôles, appelés la Triade : l'Europe (surtout l'Union européenne, UE) avec un peu plus de 35% des exportations et importations mondiales, la zone asiatique (avec un peu moins de 35%), devant l'Amérique du Nord (environ 18%). Le Moyen-Orient (qui enregistre actuellement le plus fort taux de croissance de toutes les régions mondiales), l'Afrique, l'Amérique du Sud et la Communauté des États indépendants (CEI), créée après la dissolution de l'URSS, suivent très loin derrière (aucun n'atteint 5%). Cette régionalisation traduit le fait que ces régions ont su structurer des zones de libre-échange intégrées : l'Union européenne (avec le Marché unique), l'Aléna (Accord de libre-échange nord-américain) pour l'Amérique du Nord et le Mexique, ainsi que le Partenariat économique régional global (RCEP) avec 15 pays asiatiques, dont notamment le Japon, la Chine et la Corée du Sud. Le Mercosur existe en Amérique du Sud. La plupart des échanges se font à l'intérieur de ces zones. Pour l'UE, le commerce entre les pays de l'UE représente environ deux tiers du total des échanges des pays européens. La France est bien insérée dans le commerce mondial, mais sa part de marché dans les exportations mondiales baisse inexorablement : encore proche de 3,5% en 2010, elle n'est plus qu'à 2,3% au troisième trimestre 2022. Elle exporte principalement des produits agricoles et alimentaires, des biens d'industrie de luxe, de l'automobile et de l'aéronautique. Du côté de ses importations, la France achète à l'étranger surtout des matières premières (en première ligne énergétique) et de plus en plus de biens de consommation. Globalement, la France importe plus qu'elle n'exporte, son commerce extérieur est donc en déficit (depuis le milieu des années 2000).

Alors que les importations représentaient 13,1% de la demande intérieure en 1960, cette dernière dépendait en 2021 de 31% de produits étrangers. En 2022, la France a enregistré un déficit commercial record de 164 milliards d'euros (pour beaucoup à cause de l'envolée de la facture énergétique). Malgré l'excédent dans les services et les revenus, le solde courant est sorti déficitaire avec près de 54 milliards d'euros (-2% du PIB), conséquence aussi de la désindustrialisation de la France et la manque de compétitivité des produits.

## LES ROUTES MARITIMES

Jusqu'à la crise financière de 2008, le taux de croissance des échanges mondiaux ne cessait pas d'accélérer. Cette tendance semble terminée, un renversement s'est produit ces dernières années par rapport aux années avant crise : entre 2010 et 2019, le taux de croissance moyenne du PIB mondial (environ 3%) a globalement été supérieur au taux de croissance moyen du commerce mondial (environ 2,5%). Ce n'est donc pas seulement l'affaiblissement de la croissance économique qui peut expliquer le ralentissement du commerce mondial, d'autres facteurs pourraient être en jeu. Une nouvelle phase de mondialisation semble se dessiner et l'hypothèse d'une rupture structurelle et non pas simplement conjoncturelle est de plus en plus privilégiée. Cette hypothèse est étayée par la relative stagnation récente du taux d'ouverture mondial (la moyenne des exportations et importations

mondiales de PIB mondial marché). Ent très forteme grâce notam transports et ration des ir télécommun protectionni de l'OMC) ; richesse mo (plus cette d tendance à a teurs semb induites par de plus en mesures de (comme l'er économique vier 2022 en ser avec un tionnisme (a restriction d ducteurs nat en réponse a de la deman d'ouverture forte instabi forte chute à pas permis d dial à son ni zone euro et à peser sur laire semble

## DEUX ANS À L'OMC: MO

**Q**uelque 807 jours après avoir rejoint l'OMC, et 20 blogs plus tard, je me prépare à quitter Genève. Alors que le temps est venu pour moi de prendre congé, et de remercier la Directrice générale, mes collègues et la communauté du commerce dans son ensemble de m'avoir permis de servir l'OMC, je voudrais partager quelques réflexions sur le système commercial multilatéral — où il en est, où il va et les efforts nécessaires pour y arriver. Ce n'est pas un secret qu'il n'existe pas de baguette magique permettant d'obtenir rapidement des succès dans tous les domaines, mais ma compréhension des rouages de l'Organisation me permet de conclure que l'OMC est déjà en train de s'adapter pour relever les défis et exploiter les possibilités du XXIe siècle. On peut et on doit faire davantage pour répondre au "nouvel impératif de l'OMC" — qui est de faire en sorte que le commerce reste ancré dans des règles mutuellement convenues tout en favorisant une croissance durable, inclusive et équitable. Le parcours sera toujours semé d'embûches, mais l'avenir réside dans l'évolution graduelle, et non dans la révolution. Les outils nécessaires à cette transformation font déjà leur apparition et sont mis à profit, peu à peu.

## AVANCER FACE À DES VENTS CONTRAIRES

Tout d'abord, il n'est pas aisé d'être

une organisation in le monde d'aujourd moins d'être un sur la coopération é nationale. L'idée que ce économique favo prospérité, qui était se de l'architecture l'après-guerre, est re La crise financière n 2008, la pandémie o guerre en Ukraine o timent que l'ouvert pouvait créer des v à la spécialisation partant, que les pay mieux en renonçant provisionnement r produisant ce dont sur leur territoire. Comme j'ai parfois lorsque j'étais à points de vue sur l déconnectés des pr lieu, les données m les premières pe approvisionnement été déterminants da duits médicaux ess crise sanitaire et or les pays les plus exp Ukraine à trouver d à se tourner vers d' outre, dans un rev impensable il y a se années, les coûts d indices relatifs aux a turières sont dans revenus à la norma

GISTRÉ UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE

# Mondialisation ou nouvelle avenir des échanges mondiaux ?

de biens et services, en pourcentage mondial, calculé au taux de change de 1993 et 2008, ce dernier avait augmenté, passant de 18 à 30%, notamment à : la baisse des coûts de télécommunications ; l'amélioration des infrastructures et de la qualité des services ; la réduction des mesures de protection (notamment sous l'impulsion de la plus grande dispersion de la production mondiale entre des différents pays). Cette dispersion est grande, plus elle a augmenté les échanges). Ces facteurs facilitent s'affaiblir : les avancées technologiques récentes s'avèrent plus exploitées et les nouvelles règles de libéralisation des échanges entrées en vigueur du Partenariat économique régional global, RCEP, le 1er janvier 2022 (Asie-Pacifique) doivent composer une certaine résurgence du protectionnisme (augmentation de droits de douane, mesures de relance aux propositions, etc.), réflexe traditionnel aux crises pour compenser le recul de la production nationale. Depuis 2008, le taux de mondialisation est dans une zone de stabilité : le rétablissement après la crise financière n'a pas permis de porter le taux d'ouverture mondiale au niveau d'avant crise. La crise de 2008 et surtout la pandémie ont continué à réduire ce taux. Un affaiblissement similaire s'observe pour le fractionnement

international des chaînes de valeur. Longtemps, le fractionnement mondial des chaînes de valeur a été un puissant accélérateur des échanges, il ne l'est plus : le ralentissement ces dernières années est plus marqué pour les biens les plus impliqués dans ces chaînes de valeur internationales. Conjoncturellement, cet affaiblissement est lié à la récente crise pandémique. La lente sortie de crise de la Chine n'a toujours pas permis de les rétablir entièrement. La tendance à la réduction des chaînes de valeur est renforcée par une préoccupation nouvelle : celle de la souveraineté économique. La pandémie a joué un rôle de révélateur. De nombreux secteurs sont concernés : l'alimentaire, les médicaments, l'énergie, les industries de la transition écologique et celles de défense. Leur maîtrise s'est imposée dans les agenda politiques. Ces relocalisations suivent également un intérêt économique. Pour les entreprises, le rapatriement d'activités anciennement externalisées vers le territoire national peut s'avérer gagnant face à la hausse des salaires dans les traditionnels ateliers du monde, comme la Chine notamment, conjuguée à celle des coûts de transport liés à la hausse des prix d'énergie. Tous ces facteurs ont peu de chance de dynamiser le commerce mondial à court terme. L'OMC a récemment réduit ses prévisions pour 2023 : elle ne s'attend plus qu'à une croissance de 1% (contre une hausse de 3,4% dans sa précédente prévision).

V.P



## UN ANALYSE DE L'AVENIR DU SYSTÈME COMMERCIAL MULTILATÉRAL

internationale dans le monde d'aujourd'hui, et encore moins dans l'organisation axée sur l'économie internationale et l'interdépendance mondiale. La crise de la pandémie a remis en question l'idée maîtresse de la mondialisation de 2007-2008. La pandémie de COVID-19 et la crise énergétique ont alimenté le sentiment de la fragilité du système commercial mondial. Les vulnérabilités liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales et en particulier à la proximité de la Chine ont permis de constater que, après la crise de 2008, certains pays ont vu leur commerce souffrir. En premier lieu, les pays émergents ont subi des perturbations, les pays développés ont subi des perturbations de l'accès aux produits essentiels lors de la pandémie. Cela a également aidé à remettre en question les autres sources de produits. En particulier, le commerce numérique est devenu un élément majeur de l'économie mondiale. Les activités manufacturières ont subi une large mesure de protection, ce qui indique

que le principal facteur de tension dans les chaînes d'approvisionnement était la hausse soudaine de la demande de biens de consommation durables provoquée par la pandémie et non de profonds défauts structurels dans les réseaux de production mondiaux. Si les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont été résolues, des tensions géopolitiques aiguës continuent de nuire à la coopération commerciale. Les préoccupations concernant les vulnérabilités commerciales découlant de perturbations telles que les épidémies ou les catastrophes naturelles ont laissé place à des accusations selon lesquelles les interdépendances commerciales sont utilisées comme des armes par des gouvernements étrangers. Les subventions et d'autres instruments de politique industrielle ayant des effets de distorsion des échanges, qui sont parfois mis en place au nom de la sécurité nationale, ont fait leur retour, donnant lieu à une plus grande incertitude politique, à un mépris potentiel des règles commerciales mondiales et à une réduction des possibilités en matière de commerce et d'investissement, en particulier pour les pays les plus pauvres qui demeurent en marge de l'économie mondiale. Dans le contexte de cette politique des grands acteurs, de nombreux pays en développement et pays les moins avancés préfèrent ne pas prendre parti et continuent de chercher des façons de faire partie du système

commercial pour mieux s'intégrer dans les marchés mondiaux.

### DES CANDIDATS PLUS NOMBREUX, AUCUNE SORTIE

En dépit des nombreux défis mondiaux, l'OMC a jusqu'à présent réussi à soutenir la croissance des flux commerciaux (voir la figure 2), qui est un moteur essentiel pour réduire la pauvreté dans le monde. Ce résultat a été possible parce que l'OMC a changé et continue de changer, même si comme souvent les progrès sont assez lents. Créé en 1995 pour succéder à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), le système n'est pas aujourd'hui celui qu'il était alors. Le système s'est élargi pour accueillir de nouveaux Membres — 164 Membres à l'heure actuelle, plus de 20 pays souhaitant accéder, et aucun Membre sortant — et s'est adapté aux nouvelles technologies qui ont transformé l'activité commerciale elle-même ainsi que les acteurs et les modalités du commerce. Les nouveaux outils et pratiques pourraient ouvrir la voie pour que l'Organisation soutienne encore davantage les gouvernements dans leur transition vers un avenir vert et numérique ainsi que dans les efforts qu'ils déploient pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et faire en sorte que le nombre de personnes bénéficiant du commerce augmente.

### LE STATU QUO N'EST PAS UNE OPTION

La préservation, ainsi que le renforcement, d'un système commercial mondial qui a été utile au monde pendant près de 80 ans est et devrait être le principe qui guide notre action. Il y a des signes encourageants pour le futur.

Les Membres de l'OMC ont adopté une approche pragmatique de "réforme par l'action" pour améliorer le travail quotidien de l'Organisation. Des débats sont en cours pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la fonction délibérative de l'OMC, avec des discussions consacrées à des thèmes tels que les politiques industrielles et une réflexion sérieuse sur la manière d'approfondir et d'améliorer le dialogue existant sur le commerce et l'environnement et sur les besoins des pays en développement. Même les principaux acteurs qui de temps à autre ont des désaccords entre eux peuvent s'asseoir autour d'une table dans des cadres informels pour tenter de mieux comprendre les difficultés actuelles et explorer les solutions possibles.

En outre, le Secrétariat de l'OMC a développé ses activités de recherche, en collaboration avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres, pour contribuer à la recherche de résultats commerciaux positifs, en fournissant des données, des éléments de preuve et des analyses. Dans une institution qui élabore

des règles, il est primordial de trouver des moyens de faire avancer les négociations commerciales. Cela signifie qu'il faut non seulement rechercher des solutions multilatérales, mais aussi adopter des formats flexibles pour réunir des intérêts, besoins et priorités divers dans différentes combinaisons.

L'une de ces approches est la négociation des accords plurilatéraux qui, tout en étant ouverts à l'ensemble des Membres, peuvent permettre une coopération commerciale entre ceux qui le souhaitent. L'OMC a progressé dans cette voie avec l'adoption par 65 Membres d'un accord visant à réduire les formalités administratives dans le commerce des services. Plus récemment, plus de 110 Membres ont validé, sur le fond, un accord destiné à faciliter l'investissement. Je suis convaincue qu'une solution sera trouvée pour que ces accords et ceux qui viendront, notamment un accord sur le commerce numérique, soient intégrés dans le cadre de l'OMC. La normalisation des accords plurilatéraux, l'augmentation du renforcement des capacités commerciales en vue d'aider les pays en développement à mettre en œuvre de nouveaux engagements ainsi que l'adoption de nouvelles approches, telles que la "technique d'auto-exclusion" élaborée dans le contexte de la réponse à la pandémie, viennent enrichir la boîte à outils de l'OMC.

Par Anabel González

NIGÉRIA

## L'Etat de Kaduna lance la construction d'une huilerie de 50 millions \$

Au Nigéria, l'huile de soja est de plus en plus appréciée par les consommateurs appartenant à la classe moyenne dans les milieux urbains. Cette tendance encourage les investissements dans la transformation de la graine oléagineuse. Au Nigéria, Uba Sani, gouverneur de l'Etat de Kaduna a donné le 13 mai, le coup d'envoi des travaux de construction d'une usine de raffinage d'huile de soja basée à Kutungare dans la zone de gouvernement local d'Igabi. L'annonce a été faite dans un communiqué publié sur la page Facebook du gouvernement de l'Etat. D'un coût total de 50 millions \$, ce projet est financé par l'entreprise Sunagrow international oil limited spécialisée dans la production et la commercialisation d'huile comestible. Si la durée des travaux n'a pas été révélée, on sait que, l'usine, une fois mise sur pied, devrait être en mesure de produire 500 tonnes d'huile par jour. « La mise en place de ce projet de transformation de soja permettra d'accroître la création de la valeur ajoutée dans la filière à travers la production d'huile ou de farine de soja. Il s'aligne parfaitement sur notre volonté, d'attirer les investissements dans l'Etat et de stimuler la croissance économique dans la région », a déclaré M. Sani. Pour son approvisionnement en matières premières, l'usine pourra compter sur la filière au niveau de l'Etat qui compte pour 12 % de la production totale du pays se situant entre 1 et 1,2 million de tonnes par an, selon le Département américain de l'agriculture (USDA). Dans le pays le plus peuplé d'Afrique, l'industrie de la transformation fournit environ 90 % de la consommation d'huile de soja qui tourne autour de 175 000 tonnes par an, d'après l'USDA.

In Agence Ecofin

MAURITANIE

## L'UIT propose son appui technique sur des projets numériques

**Le gouvernement mauritanien multiplie les partenariats pour accélérer la transformation numérique de la Mauritanie. L'exécutif ambitionne de faire du numérique un véritable levier de développement socio-économique à l'horizon 2025.**

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est disposée à apporter son appui technique à la Mauritanie dans divers domaines numériques. La question a fait l'objet de discussions la semaine dernière entre Mohamed Abdallahi Louly, ministre mauritanien de la Transformation numérique, et Doreen Bogdan Martin (photo, à gauche), secrétaire générale de l'UIT. C'était en marge d'une réunion de travail sur le numérique organisée par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) du lundi 6 au mercredi 8 mai à Genève, en Suisse. Les discussions ont notamment porté sur la cybersécurité; le renforcement des capacités en infrastructures numériques; l'utilisation de l'IA pour l'éducation inclusive; l'amélioration de l'accès de la population aux grands



modèles de langage; l'ajout de la Mauritanie à l'initiative GIGA qui vise à connecter les écoles à Internet; le renforcement des capacités des cadres mauritaniens grâce à des stages à l'UIT...

Ces initiatives devraient contribuer à accélérer la mise en œuvre de «l'Agenda national de transforma-

tion numérique 2022-2025 « qui vise à faire du numérique un véritable levier de développement socio-économique. Le gouvernement mauritanien bénéficie déjà de l'appui de la Banque mondiale dans le cadre du volet Mauritanie du programme régional d'intégration numérique en Afrique

de l'Ouest (WARDIP) d'un coût de 60 millions \$. L'institution de Bretton Woods contribue également au financement du projet de connexion de la Mauritanie à un deuxième câble sous-marin de fibre optique avec la Banque européenne d'investissement (BEI). L'appui technique de l'UIT devrait contribuer à renforcer les acquis de la Mauritanie en matière de transformation numérique et mieux équiper les cadres et les populations pour tirer profit des avantages du monde numérique. Dans son «Network Readiness Index 2023», Portulans Institute classe le pays à la 131e place au plan mondial sur 134 pays pour sa maturité technologique, l'accès de sa population aux services télécoms, sa réglementation et la contribution du secteur télécoms à l'économie. Sa moyenne de points est de 23,73 sur 100.

In Agence Ecofin

NUMÉRISATION

## Le Cameroun s'engage à produire des cartes d'identité biométriques en 48h

Le Cameroun s'engage fermement dans la numérisation des services aux citoyens. La carte d'identité biométrique est désormais indispensable pour en bénéficier. Le lundi 13 mai à Yaoundé, le délégué général à la sûreté nationale (DGSN), Martin Mbarga Nguete, et le président-directeur général du consortium germano-portugais INCM-Augentic, Labinot Carreti, ont signé un contrat pour le financement, la concession, le développement, la mise en service et l'exploitation d'un nouveau système d'identification sécuritaire au Cameroun, a rapporté la radio nationale dans le journal parlé de 17h. Bien que le montant du contrat n'ait pas été divulgué, il

s'agit d'un projet clé en main financé par Augentic, a-t-on appris. Ce projet comprend la construction de 68 centres multifonctionnels ultramodernes dans les 10 régions et les 58 départements du Cameroun. De plus, il prévoit la rénovation de 219 postes d'identification existants afin de les moderniser. Le nouveau système d'identification introduira une application permettant la prise de rendez-vous en ligne et assurant une disponibilité étendue à tout le pays, a déclaré Labinot Carreti. « On va aussi assurer l'expédition des cartes à travers tous les postes d'identification dans tout le territoire camerounais », a-t-il ajouté. Ce système devrait permettre la délivrance de

la Carte nationale d'identité (CNI) en 48h après le dépôt de la demande, d'ici la fin de l'année 2024.

Le 29 décembre 2023, Martin Mbarga Nguete avait annoncé que le chef de l'Etat avait autorisé la mise en place de ce nouveau système, incluant une plateforme de pré-enrôlement en ligne. Trois centres autonomes de production de la CNI seront construits à Yaoundé (Centre), Douala (Littoral) et Garoua (Nord), ainsi que des centres modernes d'enrôlement dans chaque chef-lieu de région, expliquait-il. Il affirmait que ce nouveau système sera opérationnel cette année, selon les assurances données lors de la présentation des vœux

de Nouvel An le 24 janvier dernier. Il sera similaire à celui mis en place pour les passeports biométriques, pour lequel un contrat de 131 milliards FCFA (200 millions d'euros) avait été confié à INCM-Augentic. Ce contrat donnait mandat au consortium pour construire et exploiter l'infrastructure. Selon l'ambassade d'Allemagne au Cameroun, la société a investi 30 millions d'euros pour la construction du centre national de production des passeports. Les investissements consentis par les prestataires justifient la hausse du coût du timbre, qui est passé de 75 000 à 110 000 FCFA, déclarait à l'époque le ministre des Finances, Louis Paul Motaze. A en croire le patron de la Police camerounaise, l'investissement consenti par les prestataires justifiera une augmentation du coût de la CNI, dont les frais d'établissement s'élèvent actuellement à 2 800 FCFA.

Cette initiative intervient alors que certains citoyens attendent depuis un an, voire des années, l'obtention de leur CNI, dépassant ainsi le délai d'attente réglementaire de trois mois. Cette situation avait conduit à une campagne de revendication sur les réseaux sociaux autour du slogan « Je veux ma CNI ». Le gouvernement a attribué ces retards à la nécessité de sécuriser l'identité camerounaise, dans un contexte où les fraudes sont susceptibles de compromettre sa fiabilité. En plus de la CNI, les autres titres d'identité tels que la carte de séjour, la carte de résident, la carte de réfugié, la carte professionnelle de police et la carte nationale d'invalidité seront également produits dans un délai de 48h.

In We Are Tech Africa

TUNISIE

## 3168 médicaments génériques et 46 biosimilaires sont fabriqués

Le directeur général de l'Agence nationale des médicaments et des produits de santé, Abdelrazak Hedhili, a indiqué mardi que 3168 médicaments génériques et 46 biosimilaires sont fabriqués en Tunisie. Lors d'une conférence de presse tenue par l'Association Tunisienne des médicaments génériques (ATMG), sur la présentation du programme des 1ères Journées Internationales des Médicaments Génériques et des Biosimilaires qui seront organisées les 17 et 18 mai courant à Tunis, il a ajouté que « l'industrie pharmaceutique existe dans notre pays depuis plus de 40 ans, faisant de la Tunisie un pionnier en la matière à l'échelle africaine et arabe ». Il a également souligné l'importance de la révision

des lois régissant le secteur, précisant, dans ce contexte, que les autorités concernées se penchent actuellement sur la révision de la loi n°73 régissant la profession pharmaceutique, appelant à cet effet à la nécessité de revoir les prix des médicaments en Tunisie. De son côté, le président de l'ATMG, Kamel Idir, a indiqué que l'organisation des « premières journées internationales des médicaments génériques et des biosimilaires » s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation à l'importance des médicaments génériques, estimant que ces rencontres contribuent à faire connaître davantage les médicaments génériques et leur importance et utilité pour encourager leur utilisation. Il a souligné que les

médicaments génériques ont le brevet des médicaments de référence, et toutes les études scientifiques ont confirmé leur efficacité et leur efficacité sans aucun risque, puisqu'ils contiennent la même composition et la même bioéquivalence du médicament d'origine». Idir a précisé que le coût des médicaments génériques est inférieur de 40 % par rapport au prix du médicament d'origine ou de marque. Il a souligné l'importance d'être conforme à la réglementation internationale des médicaments génériques et biosimilaires, critiquant à cet égard tous les obstacles bureaucratiques aux licences de commercialisation et d'investissement dans le secteur pharmaceutique.

In African Manager

LIGUE 1 MOBILIS :

# Coup d'envoi de la saison 2024-2025 le 12 septembre prochain

**Cette entame de compétition a été retardée en raison des élections présidentielles anticipées. Ainsi, les clubs de Ligue 1 auront suffisamment de temps pour bien préparer leur équipe pour la saison prochaine.**



Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2024-2025, sera finalement donné le 12 septembre prochain, alors qu'il était programmé initialement pour le week-end du vendredi 30 et samedi 31 août 2024, rapporte l'APS. L'annonce devrait bientôt être faite par la Fédération algérienne de football (FAF) ayant déjà saisi les différentes Ligues qui lui sont affiliées et les clubs afin de les informer sur le programme détaillé de la prochaine saison footballistique, notamment les périodes d'enregistrement et les coups d'envoi

des championnats. Cette décision de repousser de quelques jours le coup de starter de la Ligue 1 est motivée par la tenue des élections présidentielles anticipées qui auront lieu le 7 septembre 2024. C'est ainsi que d'après le document envoyé par l'instance fédérale aux clubs et aux différentes Ligues (LFP, LNFA, LIRF, LRFs et LFWs), la période d'enregistrement des joueurs pour les équipes de la Ligue 1 a été fixée du 2 juillet

au 21 août 2024. La trêve hivernale, marquant la fin de la phase aller de la compétition débutera quant à elle le mercredi 1er janvier 2025 et s'étalera jusqu'au mardi 21 janvier 2025. Les clubs professionnels peuvent compléter le restant de leur quota de 22 joueurs de la première période (sans droit à l'indemnisation pour les joueurs partants), tout en respectant la limite des joueurs nés après le 1er janvier 2002 et ayant

au moins 12 joueurs, sans spécifier le nombre de joueurs dont les contrats sont annulés. En attendant l'établissement du calendrier de la Ligue 1, une fois l'actuelle saison terminée où l'on saura les clubs ayant accédé et ceux ayant rétrogradés, la Ligue de football professionnel (LFP) pour arrêter le programme général de la compétition pour la saison 2024-2025, en tenant compte des rencontres de l'équipe nationale et de la participation de nos clubs respectivement en Coupe de la Confédération africaine. Pour rappel, prévu initialement les 18 et 19 août, le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 Mobilis de l'actuelle saison (2023-2024) a été reporté à deux reprises. D'abord aux 8-9 septembre, puis aux 15 et 16 du même mois. Ledit exercice, faut-il le rappeler a consacré le CR Belouizdad champion d'Algérie pour la quatrième fois consécutive et la 10e de son histoire. **R.S**

COUPE ARABE DE LA FIFA :

## Le Qatar accueillera les éditions 2025, 2029 et 2033

Le Qatar accueillera les éditions 2025, 2029 et 2033 de la Coupe arabe de la FIFA à la demande de la Fédération qatarienne de football, a indiqué mercredi le Conseil de la FIFA à l'occasion de sa séance tenue en amont de son 74e Congrès de la FIFA prévue vendredi à Bangkok (Thaïlande). Pour rappel, l'Algérie avait remporté la première édition de la Coupe arabe de la FIFA disputée au Qatar en 2021 en battant en finale la Tunisie (2-0) après prolongation. Le Conseil de la FIFA a pris plusieurs décisions clés portant entre autres sur l'avenir du football féminin, adoptant notamment le calendrier international des matches à l'unanimité. En décembre 2022, le Conseil de la FIFA avait décidé de valider le principe stratégique lié à la création d'une Coupe du Monde des

Clubs Féminine de la FIFA. Aujourd'hui, après consultation des confédérations et d'autres parties prenantes, il a été proposé que la première édition de cette compétition soit disputée par 16 équipes en janvier-février 2026. La compétition aura lieu tous les quatre ans. De plus amples informations à cet égard seront communiquées ultérieurement. Afin de continuer à accompagner le développement mondial du football féminin de clubs, et afin de répondre aux demandes des confédérations visant à offrir chaque année suffisamment d'opportunités de jouer, il a également été proposé qu'une compétition féminine interclubs supplémentaire soit organisée par la FIFA à compter de 2027, lors des années sans Coupe du Monde des Clubs Féminine.

Concernant la Coupe du Monde Féminine 2027, il a été confirmé, conformément à la procédure de vote approuvée par le Conseil de la FIFA le 14 mars 2024, que la candidature conjointe de la Fédération allemande de football, de la Fédération belge de football et de la Fédération néerlandaise de football et celle de la Fédération brésilienne de football seront soumises au 74e Congrès de la FIFA pour décision finale. Le Conseil de la FIFA a également confirmé la tenue de la première édition de la Coupe du monde Féminine de Futsal en 2025 aux Philippines, la Coupe du Monde U-17 de la FIFA au Qatar (2025-2029) dont la répartition des places a été confirmée comme suit : AFC : 9 , CAF : 10 , Concacaf : 8 , CONMEBOL : 7 , OFC : 3 , UEFA 11. **APS**

TOUR D'ALGÉRIE: 4E ÉTAPE ENTRE CHLEF ET BLIDA SUR UNE DISTANCE DE 154,3 KM

## Conserver le maillot jaune comme enjeu pour les cyclistes algériens.

Les cyclistes algériens subissent la forte concurrence des athlètes Erythréens et Rwandais concernant cette lutte pour décrocher et conserver le maillot jaune. La quatrième étape fera partie des batailles pour atteindre cet objectif Il faut savoir que le départ de la quatrième étape du Tour d'Algérie cycliste 2024 (TAC-2024) a été donné mercredi et mènera le peloton de Chlef à Blida sur une distance de 154,3 Km. En présence de 74 coureurs représentant 16 équipes, le coup d'envoi a été donné par le secrétaire général de la wilaya de Chlef, Mohamed Saber, accompagné du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Khireddine Barbari. Cette 4e étape

se caractérise par trois grands prix de la montagne (GPM) situés aux kilomètres 9,2, 47,5 et 96 ainsi que deux points chauds pour le prix du coureur le plus rapide aux km 78,8 et 114. L'Algérien Sahiri (23 ans) est en tête du classement général avec un temps de 9h48:03, et avec neuf secondes d'avance sur l'Erythréen Teshome Hagos Meron (9h48:12), tandis que son compatriote Nassim Saidi (Madar Pro Team) occupe la troisième place à 39 secondes. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course

et d'un inspecteur antidopage. A noter que

le coureur allemand Meo Amann de la formation « Embrasse l'he World » a remporté la troisième étape de la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), courue mardi entre Mostaganem et Ténès sur une distance de 156 km, avec la participation de 74 coureurs représentant 16 équipes. L'Allemand a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 3h10:25, devant l'Algérien Ayoub Sahiri de l'équipe NR Dély Ibrahim et le Canadien Wiliam Goodfellow de la formation américaine « Euro Cycling Team », tous crédités du même temps.

**S. D.**

BASKET BALL

### LA JOURNÉE NATIONALE FIXÉE AU 1 JUIN DE CHAQUE ANNÉE

La journée nationale du basket-ball sera célébrée chaque année à la date du 1er juin, a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Afin de célébrer cet événement dans les meilleures conditions, l'instance fédérale a pris toutes les dispositions nécessaires pour organiser des manifestations sportives à travers le territoire national, précise le communiqué. Au niveau international, la journée mondiale du basket-ball organisée par la Fédération internationale FIBA Monde est célébrée chaque année le 21 décembre.

### EN BATTANT TOTENHAM (2-0) MANCHESTER CITY TRÈS PROCHE DU TITRE

Manchester City a souffert pour se défaire de Tottenham. Mais cette victoire lui permet de se rapprocher du titre de champion de la première Ligue. Il lui suffit une victoire pour conserver ce titre. Organisés dans un bloc très compact, dominateurs au milieu de terrain et efficaces au pressing sur chaque sortie de balle des Mancunien, les hommes d'Ange Postecoglou ont mis ceux de Pep Guardiola en difficulté en les privant de la possession avant la pause. Mais malgré leur solide prestation, le gardien Guglielmo Vicario a dû sortir le grand jeu face à deux éclairs de Phil Foden (16e) et Kevin De Bruyne (47e). Et contre le cours du match, à la suite d'une perte de balle des Spurs et d'une transition mancurienne, le Belge a fait la différence d'un centre parfait pour Erling Haaland (1-0, 51e). Le match est ensuite devenu plus compliqué pour les Spurs, d'abord parce que Postecoglou manquait de solutions sur le banc, contrairement à Guardiola, mais aussi parce que le public du Tottenham Hotspurs Stadium s'est mis à célébrer ce score, puisqu'il signalait la fin des espoirs de titre d'Arsenal, le rival historique. Après avoir subi un choc à la tête, Ederson a été remplacé par Stefan Ortega dans le but mancurien (68e), ce qui a provoqué une période de flottement, mais le gardien allemand s'est montré décisif devant Dejan Kulusevski à deux reprises (71e, 80e), et surtout en remportant un face-à-face brûlant avec Heung-Min Son (86e). Manchester City a ensuite obtenu grâce à Jérémy Doku un penalty transformé par Haaland (90e+1), puis a défendu son avantage avec acharnement, comme si c'était une finale. Et c'était un peu le cas, car le titre, leur 6e lors des sept dernières saisons, leur tend désormais les bras : il leur suffira de battre West Ham à domicile, dimanche. Tout le monde sait qu'Erling Haaland n'a pas besoin de cinquante occasions pour marquer, mais son ratio face à Tottenham n'a pas été mal du tout : deux frappes, deux buts. Quand De Bruyne s'est présenté pour centrer, peu après la pause, le Norvégien a fait le déplacement parfait dans la surface pour y toucher son premier ballon dans les 16 mètres et le pousser dans le but vide (1-0, 51e). Peu trouvé par ailleurs, plutôt en vue dans le travail défensif, l'ancien attaquant de Dortmund a réussi l'essentiel en marquant son 26e but de la saison en Premier League, probablement le plus important, puis le 27e sur un penalty en toute fin de rencontre (90e + 1), pour sceller le sort du Championnat.

OTAGE DES ESPAGNOLS, PUIS DES INDIENS SHAWNEE D'AMÉRIQUE ET AMI DU PRÉSIDENT THOMAS JEFFERSON

## L'extraordinaire et rocambolesque histoire de l'Algérien «Old Selim»

**L'histoire que je vais vous relater aujourd'hui fait partie du patrimoine culturel algérien et concerne un homme, qui aurait dû rester inconnu, mais que les événements ont mis sur scène malgré lui, en faisant un fait historique, une anecdote des annales historiques qu'on évoque encore à ce jour, tant en Algérie qu'aux Etats Unis d'Amérique.**

Nous sommes en 1756 dans la Régence d'Alger, sous le commandement des deys, gouvernements autonomes très puissants en Méditerranée et liés symboliquement à la Porte-Sublime. Les actes de piraterie font rage de part et d'autre. Espagnols, Portugais, Italiens et Français tentent de prendre de la profondeur chez les musulmans, et ces derniers font des incursions sur les côtes européennes pour venger les maures chassés d'Espagne et venger également les attaques hispaniques sur l'Afrique du nord, prenant le contrôle absolu de la mer. Les corsaires d'Alger, de Salé et de Tripoli sont incroyables. Ceux d'Alger, surtout dominent la marine internationale, et font payer un tribut aux pays alliés, pillent les ennemis et font de la Régence d'Alger la capitale mondiale de l'aventure maritime. Tous les gros bras, les aventuriers téméraires et les opposants aux politiques de leurs pays en Europe viennent trouver refuge à Alger, se font musulmans, changent de nom et commencent une nouvelle vie. Des dizaines de « reis el b'har » sont de ces chrétiens convertis à l'islam. Des



qui finit ami du Président des Etats Unis, Thomas Jefferson. Cette histoire serait restée totalement méconnue du grand public sans les annales historiques laissées par des journalistes américains de l'époque. Donc, c'est surtout par le biais de comptes-rendus outre-Atlantique que la reconstitution de cette abracadabrante histoire a été possible.

L'histoire de Old Selim, premier Algérien parmi les tribus indiennes en 1756 et ami du président Jefferson, est simplement extraordinaire.

On peut voir comment il a pérégriné en Amérique, au gré de ses géoliers, dans

pour rentrer à Alger. Un navire de corsaires espagnols les attaqua en cours de route et le fit prisonnier. A cette époque, 1759, les Espagnols étaient alliés à la France et il fut remis à un navire français qui faisait route vers la Nouvelle-Orléans. Ayant vécu quelque temps à la Nouvelle-Orléans, les français décidèrent de l'emmener au-delà des fleuves Mississippi et Ohio, chez les Shawnee, une tribu indienne. Les français l'abandonnèrent là. Salim avait retenu un peu de la géographie, de l'astronomie dans les mois précédents et savait, grâce à une femme blanche kidnappée par les Shawnee, que les anglais avaient des colonies dans l'Est : il décida de s'évader et de tenter sa chance vers l'orient. Sans vivres, sans munitions, sans armes et sans aucune connaissance du pays, il partit vers le soleil levant, échappant aux indiens, aux français et aux bêtes sauvages sur des centaines de kilomètres dans un désert montagneux hostile et complètement inconnu de lui. A travers les bois, il se contenta de noix et de baies pour tout aliment. Les arbustes sauvages se chargèrent de déchirer ses vêtements et au bout d'un certain temps, il n'était plus habillé que de vagues guenilles, inutiles face au froid.

Comme évoqué, c'est chez les Indiens Shawnees que Selim a rencontré une captive blanche. Elle lui a conseillé de l'aider à s'échapper, et de suivre le soleil levant, là où se trouvaient les colonies britanniques.

Selim atteint l'État côtier de Virginie. Il a reçu l'attention de tous ceux qui ont collecté de l'argent pour qu'il retourne en Algérie, mais il ne revint qu'un an plus tard.

#### AU CONGRÈS AMÉRICAIN, PARMIS LES PLUS GRANDS

Sa culture et sa maîtrise de la langue grecque le qualifièrent pour gagner le respect de tous, et il fut le premier Algérien à fréquenter le bâtiment du Congrès américain.

Cela le qualifia pour rencontrer des hauts fonctionnaires des Etats Unis les plus importants, dont un jeune homme nommé Thomas Jefferson, qui allait devenir président des États-Unis d'Amérique.

Selim lui donna un exemplaire du Saint Coran que Jefferson garderait à la Bibliothèque du Congrès, et c'est par cet exemplaire que les représentants musulmans de Congrès américain jurent.

Son histoire est racontée aujourd'hui aux

Etats Unis, reprise par les sites éducatifs et d'aventures. Old Selim a captivé l'imagination de l'élite de Virginie à la veille de la Révolution américaine avec son histoire sur l'éducation à Constantinople, la capture par des pirates, la vente comme esclave à la Nouvelle-Orléans, la fuite dans la nature sauvage de Virginie. États Unis d'Amérique/Commonwealth Virginia / Monongahela /1756-1759 / . Lorsque Old Selim prit la parole la première fois devant un auditoire d'Américains, et fut enfin prêt à raconter son histoire devant les notables de Staunton, il dit simplement. "Je me nomme Salim je suis de Djzayerr ».

Dans son livre, « Selim le musulman, égaré dans la colonie de Virginie », l'historienne Judith E. Tucker relate l'ascendant pris par l'algérien sur les membres de l'élite de cette colonie pour en devenir un personnage sollicité pour son érudition et son savoir. Il était constamment en compagnie du recteur du collège « William & Mary » et du Professeur William Small. C'est ainsi qu'il croisa le chemin d'un étudiant dans ce collège, Thomas Jefferson, une figure qui va façonner l'histoire de l'Amérique indépendante d'abord en tant que rédacteur de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis et de Constitution américaine et ensuite en tant que troisième président du pays naissant.

Spécialisé dans le droit et l'étude des religions, Thomas Jefferson sera le premier à réclamer une version en anglais du Coran qui sortit de l'imprimerie de la ville en 1765. Salim deviendra une sorte d'enseignant et de conseiller de Thomas Jefferson jusqu'à l'adoption de la Constitution américaine. Il assista à la cérémonie d'adoption du texte fondateur, ce qui explique la présence du Coran au côté de la Bible le jour de la prestation de serments par les membres présents au sein de l'assemblée constituante.

Des sources affirment que de retour à Alger, il ne retrouva pas sa famille et en fut très affecté. Il collecta un peu d'argent et revint vivre en Virginie. Sa conversion au christianisme est évoquée mais rien n'est moins sûr comme nous allons le voir.

Le jour de sa mort, son corps a été déposé, à la demande de Selim, en direction de la Mecque raconte son bienfaiteur Robert Carter III, un riche fermier de Williamsbourg, en Virginie. Une version corroborée par Charles Culbertson, un journaliste, écrivain et historien américain qui s'est penché sur l'histoire de Selim.

Oukaci Fayçal



livres comme « les Corsaires Barbaresques », de Jurien de la Gravière, « Alger au temps de Réis », du diplomate britannique William Spencer, en poste à Alger à l'époque ottomane, ou encore la volumineuse « Histoire générale de la Marine », de M. Van Tenac, rendent compte de cette fascination qu'exerçait la Régence d'Alger sur tous ceux qui, en Europe, étaient tentés par une vie heureuse, aventureuse et pleine de promesses, sur les galions des pirates d'Alger.

C'est dans ce contexte précis que survient une histoire, totalement vraie et extraordinairement étonnante, celle d'un homme, un Algérien de la Régence, pris en otage par les Espagnols, puis otage des amérindiens d'Amérique, et

une carte simplifiée du voyage du premier Algérien aux États-Unis d'Amérique en 1756, alors qu'ils étaient sous occupation britannique.

Capturé par les Espagnols, qui l'ont vendu dans la ville de la Nouvelle-Orléans, puis captif chez la tribu indienne Shawnee l'a kidnappé et l'a déplacé vers le nord, dans l'État de l'Ohio, il est retourné vivre dans l'État du Kentucky.

#### QUI ÉTAIT-IL ? ET COMMENT AVAIT-IL ÉTÉ ENLEVÉ ?

Il s'appelait Salim et était algérois, d'Alger. Il était issu d'une famille riche et respectable. Son père l'avait envoyé à Constantinople pour faire son éducation. Ayant terminé ses études, il reprit la mer



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'ALGER**  
**ETABLISSEMENT DE NETTOIEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - NETCOM-**  
 NIF : 0 995 1601 06632 33  
 Tél/Fax : 021.43.88.84

**02<sup>ème</sup> Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2024**

L'Etablissement de Nettoiement et de Collecte des Ordures Ménagers NETCOM lance un 02<sup>ème</sup> avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2024 après infructuosité de lot N°01 au appel d'offre N01/2024 portant sur l'acquisition de pièces de rechange:

**LOT01 : CAMION MARQUE IVECO TYPES :**

- MICRO BENNE 35 C 15 H/C35 A8 ;
- TRACTEUR ROUTIER HIGHROOF F682/H18R1 ;
- BENNE TASSEUSEEURO CARGO 120 E22/A31 EG ;
- BENNE TASSEUSEEURO CARGO 180 E 28/A31 TM ;
- BENNE TASSEUSETRAKKER AD 380T38H/AD380T42H.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux soumissionnaires justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :

**1-Capacité professionnelle :** les soumissionnaires doivent être, soit :

- fabricants de pièces de rechanges justifiant leurs activités par l'attestation de fabricant et le certificat d'origine délivré par l'autorité Algérienne compétente.
- Importateurs de pièces de rechanges justifiant leurs activités par un registre de commerce électronique en cours de validité.
- grossistes ou revendeurs de pièces de rechanges justifiant leurs activités par le registre de commerce électronique.

**2-Capacités financières :** Les soumissionnaires doivent avoir un chiffre d'affaire minimum de 25 000.000, 00DA calculé sur la base de la moyenne des bilans des trois dernières années visées par les services des impôts.

**3- Capacités techniques :** Les soumissionnaires doivent avoir :

Une expérience professionnelle dans le domaine de la vente de pièces de rechange du matériel roulant justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par le Maître d'ouvrage public.

Les Entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau de :

**L'établissement NETCOM, Département des Marchés**  
 Quai N°12 les routes de la pêche  
 Casbah-Alger.  
 Contre paiement de 5000,00 DA payables en espèces auprès de :  
**La Banque National d'Algérie ; Agence Zighout Youcef**  
 Au Compte Recette:  
 N°420 0300 300 183/05 ouvert au nom de L'EPIC NETCOM

L'offre doit être présentée sous triple pli fermé et sous forme de pli de candidature, pli technique, et pli financier, séparés à l'intérieur de la même offre ; Celle-ci doit être anonyme et portera

Soumission relative au 02<sup>ème</sup> l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°04/2024 après infructuosité de lot 01 au appel d'offre N 01/2024 portant sur l'acquisition de pièces de rechange:

**LOT01 : CAMION MARQUE IVECO TYPES :**

- MICRO BENNE 35 C 15 H/C35 A8 ;
- TRACTEUR ROUTIER HIGHROOF F682/H18R1 ;
- BENNE TASSEUSE EURO CARGO 120 E22/A31 EG ;
- BENNE TASSEUSE EURO CARGO 180 E 28/A31 TM ;
- BENNE TASSEUSE TRAKKER AD 380T38H/AD380T42H.

«À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Les offres doivent contenir obligatoirement un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées des documents exigés dans l'article06du cahier des charges (la déclaration de candidature, déclaration à souscrire, lettre de soumission, statut juridique —-etc.)
- Les offres doivent être déposées au niveau de l'établissement NET COM, Département des marchés à l'adresse sus indiquée.
- La durée de préparation des offres est fixée à (15) **Quinze** jours à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
- La durée de validité de l'offre les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12 H00, heure limite.**
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, il est reporté au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13.00H.
- Les soumissionnaires sont invités à y assister.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 WILAYA DE TISSEMSILT  
 DAIRA DE TISSEMSILT  
 COMMUNE DE OULED BESSEM  
 N° d'identification fiscale: 38120370090

**Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales (2eme tentative après annulation de la procédure) N° 03/2024 AU...2024... 06**

Le président de l'assemblée populaire communale de OULED BESSEM lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

1- Réalisation D'extension du réseau D'AEP (ANOUNE, CHOUAF, NACHEF, GOURBI ET SAHRAOUI) .  
 Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale qui remplissent les condition deligibilité à tous les soumissionnaires qualifiés dans le :

**1-Titulaire d'un certificat de qualification et de classification catégorie, 04 et plus - activité principale dans le secteur de travaux Hydraulique en cours de validité au jour de l'ouverture des plis.**  
**2- Avoir déjà réalisé un projet similaire des 05 dernières années, justifiées par une Attestation de bonne exécution ou Attestation de bonne réalisation délivrée par le maître de l'ouvrage.**  
**3- Un Chiffre d'Affaire Cumulé des 03 dernières années supérieures ou égale 20,000,000,000A Justifié par des Bilan fiscal visés par les services impôts.**  
**4- Présentation d'une Mémoire Technique Justificatif rempli et signé.**  
 - Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de OULED BESSEM contre le paiement de la somme de 5.000.00 DA représentant les frais de reproduction, Le dépôt des offres A (Bureau de secrétaria generale.)  
 les offres doivent être présentées sous une enveloppe extérieure scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres, l'adresse suivante: **(A monsieur le président de l'assemblée populaire communale de OULED BESSEM)** et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2024». Cette enveloppe extérieure contiendra trois autres enveloppes (l'une comportera «l'offre technique», la deuxième comportera «l'offre financière» et la troisième comportera «dossier de candidature»  
**Les offres doivent parvenir accompagnées des documents exigés par la réglementation et définis dans le cahier des charges en cours de validité 01-dossier de candidature;** L'enveloppe du dossier de candidature contiendra les pièces suivantes:  
 1- La déclaration de candidature renseignée, datée et visée par le soumissionnaire:  
 la déclaration de candidature, comporte les pièces suivantes :  
 \*Copie du registre de commerce électronique.  
 \*Copies des attestations de mise à jours (CASNOS) (CACOBATPH) et (CNAS) en cours de validité.  
 \*Copie de l'extrait de rôles échancier ou apuré en cours de validité (la durée de validité 03 mois).  
 \* Copie de la carte d'identification fiscal  
 \* Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises ayant la personnalité morale en cours de validité

2- La déclaration de prohibé renseignée, datée et visée par le soumissionnaire  
 3- Copie du Statut de l'entreprise  
 4- La délégation de signature pour les entreprises ayant la personnalité morale.  
 5- Liste des gérants et les principaux cadres de l'entreprise (pièces justificatives)  
 6- Liste des moyens humains déclarés à la CNAS (avec pièces justificatives ne dépasse pas 03 mois le jour de l'ouverture)  
 7- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle (**activité principale - dans le secteur de travaux hydraulique catégorie 04 et plus**).  
 8- Liste des matériels utilisés pour l'exécution du projet selon le cahier de charge.  
 09- Bilan fiscal des (03) trois dernières années visés par les services impôts et établir par un expert comptable agréé.  
 10- Quittance de paiement

**Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché**  
**02- Offre technique :** L'enveloppe de l'offre technique contiendra les pièces suivantes:  
 1- Une déclaration à souscrire renseignée, datée et visée par le soumissionnaire ;  
 2- Mmoire technique justificatif  
 3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».  
 4- Délai de réalisation

**03- Offre Financière :** L'enveloppe de l'offre financière contiendra:  
 1. La lettre de soumission renseignée, datée et visée par le soumissionnaire;  
 2. Le bordereau des prix unitaires renseigné daté et visé par le soumissionnaire;  
 3. Le devis quantitatif et estimatif renseigné, daté et visé par le soumissionnaire

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus. La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans la presse et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (**BOMOP**).  
 Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres et ne dépassant pas l'heure 13:30h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres reçues après la date et l'heure de dépôts limités cité ci-dessus seront rejetées et l'accusé de la poste ne prend pas en considération.  
 La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour du dépôt des offres à **13 h 30** et les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis au siège de L'APC de OULED BESSEM.  
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 WILAYA DE : BOUMERDES  
 DAIRA DE : KHEMIS EL KHECHNA  
 COMMUNE : KHEMIS EL KHECHNA  
 N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 0963277920023  
 N° : 229 B.M. 914 SG/2024

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/2024**

Le président de l'assemblée populaire communale De khemis el khechna lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de projet : **REALISATION TRIBUNES DU STADE COMMUNAL KHEMIS EL KHECHNA**

Toutes les sociétés et entreprises qualifiées dans le domaine Bâtiment activé principal de catégorie Trois(03)et plus ayant au moins deux attestation de bonne exécution d'un montant global de **Quinze** Millions dinars algériens (15 000 000,00 DA) et plus projet similaire en même nature(réalisation des gradins) signées par un maître d'ouvrage publics et une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2020.2021.2022) de **Deux** millions dinars algériens(12 000 000,00 DA)et plus. Insérées par le présente appel d'offres nationales ouvert avec exigence de capacités minimales sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune De khemis el khechna contre paiement de **Trois** Mille(3000,00) DA au compte du trésorier intercommunal de khemis el khechna.

- L'offre doit contenir (03) enveloppes :

**A- Dossier candidature contient :**

- 1-Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée
- 2- Déclaration de prohibé remplie, signée, cachetée et datée
- 3- Copie du statut pour les SARL, SNC EURL ou SPA
- 4-Copie de procuration ou délégation de signature au nom de l'entreprise.
- 5-Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité dans l'activité principale en Travaux Bâtiment catégorie Trois (03) et plus.
- 6- Copies des attestations d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- 7- Références Bancaires (RIB)
- 8- Copie des bilans comptables ou attestation de chiffre d'affaire des trois dernières années (2020.2021.2022) et ses annexes indiquent les différents résultats financiers (visé par les services des impôts)
- 9-Références professionnelles copie des attestations de bonne exécution similaire en même nature (réalisation des gradins) signées par un maître d'ouvrage publics

**Offre technique :** L'offre technique doit contenir les pièces et documents suivants :

- 1-La présent cahier des charges rempli, cacheté, signé, et daté par le soumissionnaire portant la mention (lu et accepté) manuscrite, avec précision des détails de réalisation.
- 2- La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- 3- Le planning des travaux signé et cacheté
- 4- L'instruction aux soumissionnaires signée, cachetée et datée
- 5- mémoire technique remplie, signée, cachetée et datée. Renfort :

**A- Moyens humains :** l'encadrement prévue pour le présent projet cité dans le mémoire technique doit être justifié par des pièces justificatives :

Diplôme, et attestation d'affiliation à la CNAS (individuelle)moins de 03 mois à la date d'ouverture.  
 Les ouvriers à mettre à la disposition du projet cités dans le mémoire technique doivent être justifiés et confirmés par les mises à jour CNAS- CACOBATPH pour l'attributaire du marché

**B- Moyens Matériels :** à mettre dans le cadre du présent projet cités dans le mémoire technique Justifiés par les pièces :  
 Carte Crise (ou n'importe quelle justification la propriété), avec attestation d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant. Contrat de location notarié pour le matériel roulant et non roulant.

**Offre financière :** L'offre financière doit contenir.

- 1-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 2-Le bordereau des prix unitaires dûment rempli signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 3-Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Les offres comprennent un dossier candidature, une offre technique et une offre financière ; chaque offre est insérée dans une enveloppe fermé et cachetée indiquant l'objet de du marché ainsi que la mention candidature ou technique ou financière .Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe comportant la mention : **A Monsieur Le Président De L'APC De La Commune De Khemis El Khechna**

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale N°13/2024**  
**REALISATION TRIBUNES DU STADE COMMUNAL KHEMIS EL KHECHNA**  
**A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres**

Le dépôt des offres est fixé le **Quatrième (04) jour** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux à **08 h00 du matin jusqu'à 10h 15 L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de la Commune à 10H 30** Les soumissionnaires sont invités à y assister. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres une durée de **90 jours** à compter de la date dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

AUSTRALIE

# Nouvelles conditions pour les étudiants étrangers



Le 8 mai dernier, l'Australie a annoncé de nouvelles restrictions financières pour l'obtention des visas étudiants. Depuis le 10 mai, il faut détenir la somme de 18 000 euros environ sur son compte bancaire pour pouvoir postuler. Il existe aussi des exigences en matière de maîtrise de l'anglais et le gouvernement envisage de mettre en place un nouveau test pour s'assurer que les jeunes immigrés viennent bien pour étudier et non pas pour travailler. Le 11 mai, le gouvernement a annoncé une autre mesure qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025 au plus tôt : elle

**Le gouvernement australien fait tout pour limiter l'afflux d'étudiants internationaux, accusés entre autres d'aggraver la pénurie de logements. Test de langue, critères financiers, quotas... "The Guardian" explique les nouvelles mesures.**

imposera désormais des quotas d'étudiants étrangers par matière et par lieu d'étude, rapporte The Guardian à Londres. "Si les universités veulent davantage d'étudiants internationaux, elles devront créer des logements étudiants supplémentaires spécialement conçus pour les étudiants internationaux et nationaux", précise le journal. Depuis le durcissement des

règles, "la proportion de demandes de visa d'étudiant à l'étranger refusées a atteint un niveau record, avec, entre mars 2023 et mars 2024, jusqu'à un étudiant sur cinq dont le visa a été rejeté". Cependant les flux migratoires d'étudiants internationaux restent élevés, et ces derniers sont accusés d'aggraver la pénurie de logements et l'augmentation du

prix des loyers dans les grandes villes, où ils sont concentrés. Un porte-parole de l'Independent Tertiary Education Council Australia (Iteca, Conseil indépendant de l'éducation supérieure) a déclaré que le projet du gouvernement est "motivé par un populisme à court terme face aux inquiétudes concernant l'immigration et fait un lien tenu avec le coût du logement dans les centres urbains". "Cela reflète une approche chaotique de l'éducation internationale", résume le représentant de l'organisa-

**In Courrier International**

AUTOMOBILE

## L'équipementier MA France placé en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de Bobigny a placé lundi en liquidation judiciaire l'équipementier MA France, dernière usine automobile de Seine-Saint-Denis, employant 280 personnes à Aulnay-sous-Bois et sous-traitant du géant de l'automobile Stellantis, selon une décision. Les activités de l'entreprise ne sont pas maintenues en attendant sa liquidation par des mandataires. Plus d'une centaine d'employés de MA France ont convergé lundi après-midi devant le tribunal judiciaire de Bobigny pour demander au procureur de faire appel de la décision de la cessation d'activité. Un important dispositif policier bloquait l'accès au tribunal.

En grève depuis le 17 avril, les salariés de MA France, propriété du groupe italien CLN (7.000 salariés, chiffre d'affaires d'un milliard

d'euros), avaient lancé cette mobilisation pour sauver leurs emplois dans cette entreprise, qui emboutit des pièces essentielles de carrosserie pour les petits utilitaires Peugeot ou Citroën et aussi pour Renault. Lundi en milieu d'après-midi, une délégation de l'équipementier était reçue par le procureur. Un peu plus tôt, les députées LFI Aurélie Trouvé et Nadège Abomangoli, présentes sur place, avaient sollicité le préfet de Seine-Saint-Denis pour "obtenir un dialogue social avec les salariés".

La mobilisation des ouvriers de MA France a mis à l'arrêt trois usines de Stellantis pendant plusieurs semaines. Plus de 80% des pièces qui sortent de chez cet équipementier sont destinées au groupe automobile franco-italo-américain. Le ministre français de l'In-

dustrie Roland Lescure a demandé à Stellantis et Renault d'accompagner les salariés de MA France, en marge de la signature du contrat de filière automobile, à Bercy, il y a une semaine.

Selon Stellantis, MA France "rencontre des difficultés structurelles de compétitivité qui le handicapent dans l'acquisition de nouveaux marchés. Le contexte inflationniste (matière, main-d'œuvre, énergie) impacte d'autre part sa rentabilité". Les syndicats ont critiqué de leur côté le choix du géant de l'automobile de se délocaliser. Stellantis doit en effet commencer en 2025 l'assemblage de ses nouveaux utilitaires dans une usine turque. L'emboutissage est repris par les usines Stellantis en Europe", a précisé un porte-parole du groupe.

**In Agences**

PROJECT ASTRA

## GOOGLE VEUT RENDRE L'IA MULTIMODALE UTILE AU QUOTIDIEN

Une IA "universelle et utile au quotidien". C'est en ces termes que Google décrivait il y a quelques instants son Project Astra, un projet d'IA multimodale capable de se montrer réellement pertinente au quotidien, pour les particuliers comme les professionnels. Sa particularité ? Sa capacité à comprendre et à répondre à un environnement complexe et changeant, exactement comme le ferait un humain, tout en gérant sans accros (et sans latence excessive), des échanges en langage naturel avec l'utilisateur. Basé sur Gemini, ce dispositif est en mesure de mémoriser des éléments aperçus dans l'environnement de l'utilisateur, de manière à accumuler du contexte en lien avec ses demandes, mais aussi de façon à apporter des réponses plus précises lorsqu'il est interrogé. Google explique que ce Project Astra est "proactif, enseignable et personnel". Comment ? En tirant parti d'un smartphone (ou de lunettes de réalité augmentée) et du flux vidéo de sa caméra. Pour parvenir à un résultat probant, Google précise avoir développé de nouveaux agents basés sur Gemini, capables de synthétiser des informations très rapidement en encodant en continu les images issues de ce flux vidéo, et en les combinant au discours de l'utilisateur de manière à obtenir une timeline d'événements sur lesquels s'appuyer pour aboutir à des interactions les plus naturelles possible. Project Astra est par ailleurs capable de prendre en compte l'intonation de l'utilisateur pour lui répondre plus précisément, et ce sans passer à côté du contexte de la conversation ou de la demande. Une démonstration (que Google promet avoir filmé en une seule prise et en temps réel) nous permet de prendre la mesure du travail accompli par les équipes du géant de Mountain View. L'IA obtenue est capable de détecter sans latence n'importe quel élément visible dans l'environnement de l'utilisateur, de répondre à des questions, y compris complexes, relatives à un élément en particulier de cet environnement, et même de conserver en mémoire l'endroit où l'utilisateur a oublié ses lunettes. Le moment le plus probant de la démonstration ? Probablement celui où l'utilisatrice demande à l'IA comment un système de serveur, simplement tracé sous la forme d'un croquis, pourrait être amélioré... L'IA lui suggère alors d'ajouter un peu de cache entre le serveur et sa base de données pour booster l'installation.

**Les Numériques**

ÉTATS-UNIS

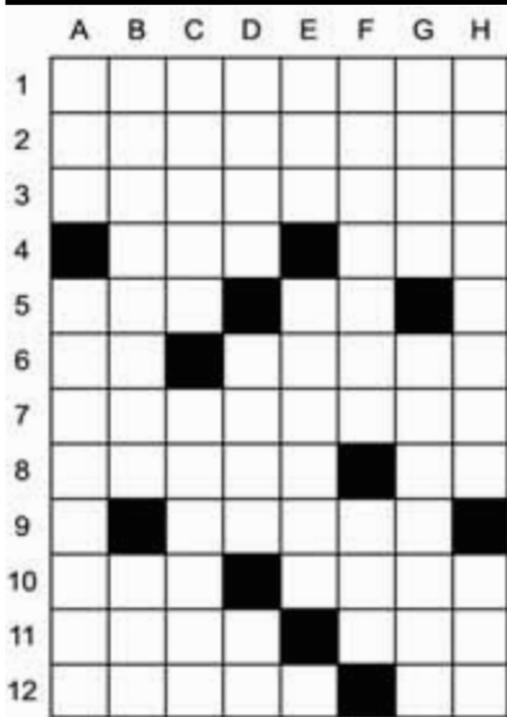
## JOE BIDEN S'APPRÊTE À TAXER À 100 % LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES CHINOIS

Le président américain, Joe Biden, s'apprête à quadrupler les droits de douane sur les véhicules électriques chinois, qui atteindraient alors 100 %. C'est la révélation faite, vendredi 10 mai, par le Wall Street Journal (WSJ), selon qui l'annonce officielle devrait avoir lieu la semaine prochaine, sans doute mardi 14 mai. Seraient aussi concernés les batteries, les équipements pour panneaux solaires et les minerais rares, poursuit le quotidien économique et financier, qui note que cette décision survient après un examen des mesures décidées par le précédent président, Donald Trump, depuis 2018. Le démocrate Joe Biden s'est révélé aussi protectionniste que son prédécesseur républicain vis-à-vis de la Chine, puisqu'il n'a jamais réduit les droits de douane imposés par ce dernier. Selon le WSJ, ses équipes étaient divisées entre les partisans de mesures plus dures et ceux qui prônaient un assouplissement, notamment la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, qui cherche à apaiser les relations sino-américaines. Lors d'un voyage à Pékin, celle-ci a toutefois invité ses homologues chinois à ne pas inonder le marché américain de leurs produits.

Sans surprise, les Chinois sont furieux. « Au lieu de corriger leurs mauvaises pratiques, les États-Unis ont continué à politiser les questions économiques et commerciales, a déclaré, vendredi, Lin Jian, porte-parole du ministère des affaires étrangères. Augmenter encore les droits de douane, c'est ajouter l'insulte au préjudice. » L'annonce a lieu en pleine campagne électorale pour l'élection présidentielle de novembre. Dans un meeting, en mars, Donald Trump a expliqué que le secteur automobile connaîtrait un « bain de sang » s'il n'était pas élu, en raison des véhicules chinois bon marché qui allaient se déverser dans le pays.

**In Le Monde**

## Mots Croisés



## LES MOTS FLÉCHÉS

### VERTICALEMENT

- A. Il épouse la forme du bateau. Elle se réveillera papillon.
- B. Spectacle d'Offenbach. Posséda.
- C. Son compte est bon. Activité qui prive de poils.
- D. Préfixe pour l'air. Un petit morceau d'euro. Indique la manière comme la matière.
- E. Belle-fille. Ce ne sont que des histoires.
- F. Bruant à la chair délicate. Épaissit la sauce.
- G. Donc pas inventé. Elle peut finir en barre.
- H. Déracinée. Arrivé à maturité.

### HORIZONTELEMENT

- 1. Île de la Polynésie française.
- 2. Faire des tas de cailloux dans les champs.
- 3. Engager des collaborateurs.
- 4. Avant sigma. Vague dans le stade.
- 5. Association avant l'Union européenne. Centilitre abrégé.
- 6. Sans la TVA. Préparateur sportif.
- 7. Inaugurée.
- 8. C'est le grand vide. Île qui donne le ton.
- 9. Monument funéraire.
- 10. Prénom féminin. La Thaïlande, autrefois.
- 11. Engin de glisse. L'homme choisi.
- 12. Déploie. Symbole de l'erbium.

FOUR-MILIER ÉCAILLEUX	IL ÉVITE LES CARIES	SILONNE UNE SURFACE	ÊTRE COUCHÉ	CHEVAL DÉBOU-CHANT EN MER	ESPÈRE
C'EST DU BLA-BLA	MAIS ÇA PIQUE !	BOIS DE LOUPE	IL ÉTAIT UN PETIT NAVIRE	MONTRE SA JOIE	QUI NE SONT PAS TOUCHÉS
				FONDATEUR DE LYCÉES	
QUI A UNE VALEUR NUTRITIVE					
ADJECTE					
BRUNE À L'OMBRE			ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON		INDIQUE LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE
BLONDE PETIT-LANTE					LA VERGE EN BREF
					BON CŒUR
FIN DE VERRE					GRANDE FERVEUR RELIGIEUSE
INSTITUT PLEIN D'IMAGES					ADRESSE D'ORDI-NATEUR
					BANDE DE JAPONAIS
ARBRE D'AMÉRIQUE TROPICALE	IL EN FAUT DEUX POUR FAIRE UN BIKINI				
		POINTS D'ARRÊT	BOÎTE DE VOTE	CANAPÉS GARNIS	ARTICLE
		AUG-MENTE EN TAILLE	COMME UN ÂNE	EXEM-PLAIRE	COURT MÉTRAGE CHINOIS
FEMME DE LA HAYE	COUPÉ SPORT				
	FLÂNE EN ROUTE				
TOUTES MACULÉES DE BOUE					
NON OUVRABLE					
				SYMBOLE CHIMIQUE DE L'ASTATE	
ON A BEAU JEU DE LES GA-GNER, AU TENNIS !			POUR EUX, MAIS PAS POUR ELLES		



## SIDOKU

5	9						8	3
			3	6	1			
1		4	9		8	6		7
	4	7	2	1	3	9	6	
		1		7		2		
9				4				8
	7						9	
4		9				8		1
3		8	7	9	6	5		2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

AEROSOL AMPLE BOIS COMTESSE DENTIER DEVERSER EPAISSIR EPEE ETRAVE  
 FAKIR FANFARE FIGE HARISSA IRONIE LIAISON ORAL PART PELERIN PINGRERIE  
 POINT RENFORT RETORSION RIEN SAUR SERGENT SOURIRE SOUS-FIFRE TOREER VOIRIE

S	A	U	R	L	E	E	P	E	N	E	V
O	S	N	E	I	R	R	T	O	I	O	C
U	S	G	N	A	S	E	I	R	I	L	O
S	I	O	F	I	E	S	E	R	A	N	M
F	R	N	O	S	R	R	I	R	U	V	T
I	A	B	R	O	G	E	O	A	O	O	E
F	H	K	T	N	E	V	L	S	P	T	S
R	R	E	I	T	N	E	D	E	O	E	S
E	R	P	A	R	T	D	A	M	P	L	E

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:49	DOHR 12:44	ASR 16:32	MAGHREB 19:48	ISHA 21:26
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

EN VISITE DE TRAVAIL AUX ÉTATS-UNIS

## LE DGSN ABORDE PLUSIEURS DÉFIS À CARACTÈRE POLICIER AVEC LE DIRECTEUR DU FBI

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, effectue une visite de travail aux États-Unis, accompagné de cadres supérieurs de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité. Inscrite dans le cadre de la coopération bilatérale algéro-américaine dans le volet poli-

cier, cette visite tend à "renforcer la coopération et à échanger les expertises et les expériences en matière de lutte contre le crime organisé transfrontalier et s'enquérir des derniers modes et tactiques opérationnelles mis en place dans la lutte contre la criminalité", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, ajoute le

communiqué, le DGSN a tenu une rencontre avec le Directeur du Bureau fédéral des investigations (FBI), James Smith, avec lequel il a abordé "les différents défis et les problématiques à caractère policier", et ce, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington et de l'ambassadrice des USA en Algérie.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 16 MAI 2024 // N°816 // PRIX 20 DA

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

## L'Algérie appelle à traiter les procédures pénales « loin de toute instrumentalisation politique »

**L'Algérie a exprimé, mardi, son souhait de voir le soutien apporté par les membres du Conseil de sécurité au travail de la Cour pénale internationale s'étendre à d'autres questions liées notamment aux violations dans les territoires palestiniens occupés et aux charniers dans la bande de Ghaza, appelant à traiter les procédures pénales loin de toute instrumentalisation politique.**

La Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies a expliqué, à l'occasion d'une séance du Conseil de sécurité consacrée à la Libye, que l'Algérie condamne tous les crimes commis « quel qu'en soit l'auteur et quel qu'en soit la victime », mettant en relief le fait que la lutte contre l'impunité constitue l'un des principes les plus importants sur lesquels s'appuie l'Algérie et doit être un guide pour la communauté internationale et la Cour pénale internationale face à tous les crimes commis dans notre monde ». La Mission algérienne a ajouté que le travail pénal est purement technique, « étant fondé sur des preuves et des arguments et ne doit pas être instrumentalisé afin de garantir son succès. L'Algérie appelle, ainsi, à



traiter les procédures pénales loin de toute instrumentalisation politique ». L'Algérie a souhaité voir le soutien apporté par les membres du Conseil au travail de la CPI s'étendre à d'autres questions, à la lumière des attaques auxquelles s'expose la Cour en raison de ses enquêtes sur les plaintes liées aux crimes

de l'occupation sioniste, appelant à faire preuve « du même sérieux dans le traitement des dossiers liés aux violations enregistrées dans les territoires palestiniens occupés et aux charniers à Ghaza ». Il s'agit, pour l'Algérie, d'une « nécessité inéluctable afin que la CPI prouve au monde entier qu'elle n'est pas un instru-

ment entre les mains de certains membres de la communauté internationale, pour menacer qui ils veulent et quand ils veulent ». Concernant la situation en Libye, l'Algérie réaffirme que « le soutien à la stabilité dans ce pays et à une solution politique inclusive pour sortir le pays de l'impasse, est la seule et unique voie pour garantir la justice et la souveraineté de la loi », a ajouté la Mission algérienne. La mission a rappelé que ce qui se passe en Libye relève de la responsabilité commune de tous les membres de la communauté internationale (...), notant que « la poursuite de la circulation des armes impliquant plusieurs pays perpétue la crise et nourrit la violence dans tous les coins du pays ».

Avec agence

ELLE MONTE DANS LE CLASSEMENT MONDIAL « TIMES HIGHER EDUCATION (THE) »

## L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE GAGNE SES LETTRES DE NOBLESSE !

Les réformes engagées ces dernières années à l'université semblent avoir eu leur lot d'effets positifs. L'université algérienne marque ainsi des points particulièrement pour ses efforts en matière de publications scientifiques. Et cela lui a valu une reconnaissance internationale mise en exergue par « the Times Higher Education (THE) ». L'université algérienne monte dans le classement mondial établi par the « Times Higher Education », remportant la première place aux niveaux maghrébin, africain et arabe en termes de nombre d'établissements d'enseignement supérieur. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est revenu hier dans un communiqué que ce classement, « à travers lequel 134 millions de citations ont été analysées à partir de plus de 16,5 millions de publications de recherche et de sondages menés auprès de 68.000 chercheurs, a classé 21 établissements universitaires algériens. De son point de vue, cela représente « une évolution par rapport

à l'édition 2023, ayant connu le classement de 11 établissements universitaires algériens, et à 2022 où 9 établissements ont été classés, tandis qu'un seul établissement universitaire au niveau national a été classé en 2018 ». Lancé en 2012, ce classement concerne les universités créées depuis moins de 50 ans. Il a établi l'Université de Sidi Bel Abbès parmi les 500 meilleurs établissements universitaires au niveau mondial, rappelle le ministère. Ces résultats « reflètent les efforts déployés par le secteur pour améliorer la position des établissements nationaux d'enseignement supérieur dans les différents classements mondiaux et promouvoir leur visibilité à l'échelle internationale ». Le ministère a indiqué, en outre, que le classement « The Young University Rankings », concernait les établissements d'enseignement supérieur créés depuis moins de 50 ans, alors que les établissements qui n'assurent pas une formation de post-graduation, ou ayant publié moins de 1000 articles scientifiques

entre 2018 et 2022, avec un minimum de 150 articles/an ont été exclus. Ce classement repose sur plusieurs indicateurs qualitatifs et quantitatifs, dont le nombre d'enseignants-chercheurs et d'étudiants ainsi que la production scientifique et son impact sur les bases de données (SCOPUS) et ce, à travers l'utilisation de 13 indicateurs de comparaison les plus inclusifs et équilibrés, répartis sur cinq (5) principaux axes, à savoir : la qualité de l'enseignement supérieur, la qualité de la recherche scientifique, les citations, l'ouverture internationale et l'impact sur l'industrie. Mais la partie est loin d'être gagnée et l'université algérienne est appelée à davantage d'efforts, particulièrement en matière d'articles scientifiques, de formation... Par ailleurs, et à côté de sa mission fondamentale de formation initiale, l'Université doit répondre à des besoins nouveaux d'éducation et de formation qui émergent avec l'économie et la société de la connaissance.

Youcef S.

UNE KALACHNIKOV ÉTAIT EN SA POSSESSION

## UN TERRORISTE SE REND AUX AUTORITÉS MILITAIRES

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 08 au 14 mai, selon un bilan rendu public mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 08 au 14 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "le terroriste dénommé 'O. Chida' dit 'Abdelhak' s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un (01) pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté (09) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (110) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (310) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (3,370) kilogrammes de cocaïne et (194 279) comprimés psychotropes ont été saisis", précise le communiqué. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté (326) individus et saisi (56) véhicules, (132) groupes électrogènes, (107) marteaux piqueurs, (12) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "(39) autres individus ont été interceptés et (11) fusils de chasse, (06) pistolets automatiques, (57 788) litres de carburants, (81) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (77) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", ajoute la même source.

I.Med/Agence presse

